

Ingénierie de formation au dialogue territorial entre les agriculteurs et les autres acteurs des territoires littoraux. Rapport d'étude de l'action du P.D.R.N

Jean-François Le Clanche, Joseph Gauter, Jean-Claude Guilloneau, Armelle Lainé-Plénel, Emmanuelle Noblet

▶ To cite this version:

Jean-François Le Clanche, Joseph Gauter, Jean-Claude Guilloneau, Armelle Lainé-Plénel, Emmanuelle Noblet. Ingénierie de formation au dialogue territorial entre les agriculteurs et les autres acteurs des territoires littoraux. Rapport d'étude de l'action du P.D.R.N. [Rapport Technique] 2006. hal-02824396

HAL Id: hal-02824396 https://hal.inrae.fr/hal-02824396v1

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.







Rapport d'étude de l'action du P.D.R.N

« Ingénierie de formation au dialogue territorial entre les agriculteurs et les autres acteurs des territoires littoraux »

Octobre 2006

n°IIF530292006AABR

Coordonnateur : J.F Le Clanche

Contributeurs: J.Gauter, J.C.Guillonneau A.Laine-Penel, E.Noblet.

Sommaire général de l'ouvrage

| Partie 1 : Dialoguer territorialement pour participer au débat local : un enjeu | |
|---|--------------|
| fort pour les agriculteurs de Bretagne | |
| | |
| | |
| Partie 2 : Synthèse des 52 entretiens conduits dans le cadre du projet | P.8 |
| A-Le point de vue des professionnels | P.9 |
| B-Le point de vue des agents de développement et des conseillers | P.14 |
| C-Le point de vue des experts | P.16 |
| D- Le point de vue des élus | P.2 4 |
| E- Analyse des entretiens et conclusion | P.26 |
| Partie 3 : quelles compétences pour le dialogue territorial : des éléments de | P.29 |
| réflexion pour la formation | |

Note de lecture : ce dossier a été élaboré dans le cadre d'une réponse à l'appel d'offre au niveau régional du PDRN volet formation en 2006. Nous tenons à remercier pour leur aide Mme Di.Meglio et Mr Gautier (D.R.A.F Bretagne- S.R.F.D). Nous tenons également à remercier les personnes qui ont bien voulu nous accorder de leur temps durant les interviews.

<u>Partie 1 : Dialoguer territorialement pour participer au débat local : un enjeu fort pour les agriculteurs de Bretagne</u>

Introduction

Le monde de la formation est depuis une quinzaine d'années invité à revisiter la façon dont est enseignée la citoyenneté¹. L'instruction civique était centrée sur l'apport de connaissances générales concernant l'organisation institutionnelle de la République française. Elle ne paraît plus suffisante : la société civile et notamment les territoires demandent aux acteurs de la formation et particulièrement à l'enseignement agricole de former des citoyens capables de prendre part au débat local, de participer à cette nouvelle démocratie participative dite « de proximité », de contribuer dans le dialogue à la construction de projets de développement locaux dans une perspective de développement durable.

Actuellement la participation des agriculteurs à cette dynamique est insuffisante. Récemment, durant un colloque sur l'emploi en agriculture (Saint-Lô, le 21/10/2006), J.K Deschamps (Vice président du Conseil Régional de Basse-Normandie en charge de l'agriculture) faisait part de son inquiétude de ne pas voir, dans la majorité des chartes de territoire en construction en Normandie, le mot « agriculture » figurer. Ce constat est préoccupant et n'est pas spécifique à cette région : les agriculteurs et leurs organisations n'occupent actuellement pas la place qui devrait être la leur dans le débat local. Cette situation est préjudiciable non seulement à la Profession mais plus largement à la qualité des stratégies et des réflexions produites localement. La question du dialogue territorial des agriculteurs est publiquement posée. Investis depuis longtemps au niveau national et européen comme partenaires actifs dans l'élaboration des politiques agricoles, les agriculteurs ne semblent pas avoir pris la mesure de l'importance stratégique et de la montée en puissance des « nouveaux territoires² ».

En parallèle la société interpelle son agriculture sur la question de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les agriculteurs sont accusés de dégrader les paysages, le patrimoine naturel, l'environnement...et sont remis en cause, parfois sans ménagement, dans leurs pratiques.

Face à ces enjeux la D.G.E.R³ a entrepris la rénovation de ses référentiels et a introduit l'aménagement⁴ comme discipline à part entière pour aborder ces enjeux, la création du bac S.T.A.E⁵ est à cet égard un bon exemple. Sur l'ensemble de ces questions, l'enseignement agricole sensibilise depuis longtemps⁶ ses élèves à travers « l'approche territoriale⁷ ». Récemment de nouveaux modules en formation initiale ont intégré cette donne : le module E.A.T.C⁸ de seconde, le stage T.D.R.P⁹ en filière S.T.A.V¹⁰. Des modules d'initiation au développement local sont prévus aux niveaux 3 également. Mais est ce suffisant ? Faut il se satisfaire de ces avancées reconnues de tous ?

Qu'en est il de la formation continue des agriculteurs (installés ou souhaitant s'installer) ? Comment se caractérise l'offre de formation en Bretagne sur ce point précis ? De quels leviers disposent les centres de formation pour intégrer ces nouveaux enjeux dans les parcours de formation, de formation-développement ? Les enseignants sont ils bien formés pour aborder ce sujet avec leurs

¹ Voir par exemple le rapport de l'O.N.E.A de 2002 (Educagri édition) ou le rapport de M.Cestac sur ce sujet du C.G.G.R.E.F (2003).

² Région, Pays, Communautés de communes....

³ Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture.

⁴ Et l'interdisciplinarité en associant les sciences économiques, l'agronomie, l'éducation socioculturelle la biologie-écologie et l'histoire géographie.

⁵ Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.

⁶ On pense historiquement à la diffusion dans les pratiques de l'étude de milieu portée par le C.E.P de Florac et le Cempama de Beg-Meil.

⁷ Voir le site Internet http://www.chlorofil.fr/territoires/demarches-administratives-adminis

⁸ Ecologie agronomie territoire citoyenneté

⁹ Territoire développement réseau et produits

¹⁰ Sciences et technologie de l'alimentation et du vivant, remplace le STAE

apprenants (contenus, pratiques pédagogiques)? Quelles préconisations au niveau régional peut on faire sur ce sujet ?

Cette étude se propose d'aborder ces différents points puis d'explorer quelques pistes d'actions possibles pour appuyer la réflexion des centres de formation bretons dans l'élaboration de leur offre de formation sur ce sujet.

A l'origine, la crise de la démocratie représentative et d'une certaine idée de l'Etat.

Notre société s'est construite depuis la fin du 18ème siècle sur un idéal à la fois humaniste et républicain. Humaniste car l'Homme en tant que fin est désormais au cœur de la construction et du développement de la société, la déclaration universelle des droits de l'homme étant la plus belle expression de cette aspiration ; Républicain car chacun est amené, lors des consultations électorales, à participer et à peser sur les grandes orientations politiques du Pays. Dès lors, le citoyen peut désigner ses représentants qui ont délégation et légitimité pour agir en son nom au sein des assemblées nationales, notamment en élaborant et votant les lois. Dans ce cadre, le pouvoir exécutif a pour mission de mettre en œuvre ces dispositions et mobilise à cette fin les grands corps de fonctionnaires, l'appareil d'Etat.

Majoritairement illettré au 19ème siècle, le peuple déléguait son pouvoir à une élite bourgeoise censée suffisamment cultivée pour gouverner et appréhender les grands problèmes de ces temps. Une autre élite technocratique, celle des grands corps d'Etat, était chargée de mettre en œuvre l'action publique sous l'autorité des élus et pour le bien commun. Les programmes nationaux, souvent élaborés dans les salons dorés des ministères, étaient ensuite appliqués de manière descendante et uniforme sur l'ensemble du territoire.

Dans cet ordre nouveau, le citoyen ne participe pas directement au débat car « l'intervention d'un individu ou d'un groupe concret, unique dans sa spécificité et, de ce fait, non interchangeable est donc nécessairement perçue comme perturbatrice de l'ordre républicain et de la démocratie, le concept d'intérêt général jouit d'un statut ontologique exceptionnel. Principe unificateur de la société, il tire sa puissance et sa légitimité de ce qu'il lui est extérieur, de ce qu'il prend sa source, non pas dans des négociations et arbitrages sociaux contingents, mais de principes transcendantaux de la raison universelle¹¹ ».

Ce modèle se caractérise ainsi par une double coupure : celle des élus avec les citoyens, celle du technocrate avec le contribuable et par un vide : la neutralisation du débat dans l'espace public.

De grandes évolutions traversant la seconde moitié du 20^{ème} siècle vont saper les fondations de cette organisation de la démocratie :

-En premier lieu et ce depuis Jules Ferry, le citoyen est éclairé et bien formé grâce à l'Education Nationale. Informé et sensibilisé, il souhaite être traité comme un acteur à part entière participant à l'élaboration de la décision et ne tolère plus d'être laissé dans la posture d'un agent passif et soumis: il manifeste cet état depuis une vingtaine d'années en s'abstenant de plus en plus lors des grandes consultations électorales, en faisant obstruction de toute ses forces à la mise en œuvre de certains projets nationaux ou locaux.

-En second lieu, l'expérience et l'histoire ont montré que les systèmes centralisés deviennent au fur et à mesure de leur développement de moins en moins efficace :

-pour prendre les décisions,

-pour gérer les actions des sous systèmes les composant

-certains d'entre eux peuvent même s'effondrer (Cf. ex. U.R.S.S).

4

¹¹ J.P Worms, « réhabiliter la délégation démocratique » in *POUR* N°176, GREP 2002 page 153.

Ainsi, depuis 1982, l'Etat Français est de plus en plus décentralisé et de nouveaux niveaux d'échelle sont apparus pour élaborer des politiques et des stratégies d'actions locales (Région, Pays, Communautés de Communes...).

-En troisième lieu, les enjeux sociétaux sont devenus complexes et multidimensionnels, la rapidité des changements semble s'accélérer et gagner en profondeur, aidés en cela par l'essor prodigieux des technologies de l'information et de la communication.

Ces bouleversements remettent en cause les fondements de la démocratie représentative telle qu'elle fut conçue depuis la révolution : « les institutions publiques sont en pertes d'efficacité et de légitimité, les mouvements sociaux deviennent erratiques, les populismes, les communautarismes et l'incivisme montent...tous nous invite à repenser les modes de représentations et de participation des citoyens que nous ont légués deux siècles de construction de la démocratie 12 ».

Le désintérêt croissant des français pour la politique et la montée en puissance des corporatismes invitent aujourd'hui la société à repenser l'organisation de la démocratie représentative.

Le principe de concertation ne va pas de soi et touche l'identité professionnelle de certains acteurs.

Un nouveau principe, celui dit de la démocratie participative, semble pouvoir apporter un nouveau souffle à la réalisation du débat démocratique en France. Héritier lointain de la démocratie directe de la république Athénienne ou de l'expérience contemporaine de la confédération helvétique, il offre la possibilité aux citoyens de participer plus directement à un niveau local au débat public, à l'action de la collectivité.

Ainsi, pour lutter contre la désaffection des français vis à vis de leurs institutions, il devient essentiel de « mettre en place un dialogue sociétal à différents niveaux de responsabilité et d'échelle territoriale, et notamment une démarche participative avec les citoyens et une concertation avec les acteurs sociaux concernés. Même si elle a ses limites, la démocratie de proximité doit se développer pour prendre en compte les aspirations croissantes des individus à s'impliquer davantage et remettre de plus en plus en cause la délégation de pouvoir. Il s'agit (...) enfin de renforcer l'adhésion aux projets qui est d'autant plus importante qu'ils ont fait l'objet d'une co-construction 13 ».

La mise en œuvre de ce changement ne va pas de soi et « force est de constater qu'il ne suffit pas de plaider pour une telle démocratie pour qu'elle devienne effective 14 (...) les procédures de concertation viennent remettre en cause une certaine construction identitaire et les pratiques professionnelles qui en découlent ». L'avènement des pratiques participatives induisent un changement de posture chez les acteurs (élus, professionnels, techniciens...) qui interpellent à la fois leur vision de leur métier et leur place dans la société. Ainsi, certains corps techniques de l'Etat doivent désormais co-construire avec des tiers des projets qui autrefois était sous leur entier contrôle. Ces évolutions atteignent beaucoup plus profondément qu'on ne voudrait le croire certaines catégories d'acteurs. Dans ce contexte il semblerait, du moins nous en faisons l'hypothèse, que la profession agricole 15 n'échappe pas à ce mouvement de fond : elle est interpellée par la société et doit désormais intégrer dans un dialogue permanent les aspirations qu'ont les citoyens à son égard.

¹³ Maryse Huet « du dialogue social au dialogue sociétal » in *POUR*, opus cité, page 105.

¹² D'après J.P Worms, opus cité., page 151.

¹⁴ Jérôme Audhui et Xavier Piechaczyk, « les projets d'aménagement, les nouvelles règles du jeu » in *POUR*, opus cité, page 125-128.

¹⁵ Mais aussi les conchyliculteurs, les pêcheurs à pied, les pêcheurs, les pisciculteurs

L'agriculture, la démocratie participative et la concertation : nouveaux enjeux et nouveau paradigme du développement.

Cette problématique du dialogue territorial des agriculteurs avec les autres acteurs de la société paraît s'enraciner dans la problématique générale de la démocratie participative. Si hier, des grands corps d'Etat, des groupes d'élus, des acteurs pouvaient prendre des décisions sans en référer à un groupe élargi extérieur, aujourd'hui ces habitus décisionnels ne sont plus possibles. De part les interpellations (nombreuses) dont elle est l'objet, il semble qu'il en soit de même pour l'agriculture et les agriculteurs. Ceci amène nombre de remaniements dans la façon qu'ont les agriculteurs de faire et de concevoir l'agriculture même :

Hier les agriculteurs occupaient dans le monde rural un poids économique, politique et démographique important. En véritables maîtres, ils ont durablement imprimé de leur empreinte, physiquement et socialement ces territoires. Longtemps, ils ont pu conduire en relative indépendance la modernisation de leurs exploitations. Mécanisées, spécialisées et intégrées dans de nouvelles filières, elles se sont coupées peu à peu de leur territoire, des citoyens. L'agriculture est devenue comme ses cultures, « hors sol 18 », tout en mobilisant l'essentiel de l'espace rural.

Pour Jean Ollivro « ce tournant s'est fondé dans les années 1950-1960 sur la mise en exergue d'un problème breton. Dans les années soixante, différents rapports exposent le problème des débouchés agricoles bretons, le problème de la recalcification des sols en bretagne. La Bretagne est un « problème » et le rattrapage doit lui permettre de rattraper son retard, de gagner la parité des revenus agricoles, plus généralement de se désenclaver et de se développer comme les autres. La Bretagne suit un modèle allogène en oubliant son propre territoire. En réalisant quasiment un miracle productif, les paysans inventent ou généralisent le hors sol pour atteindre les objectifs qui leur ont été assignés, justement car les conditions locales ne permettaient pas de suivre les équations proposées 19 »,

Coupé des autres acteurs ruraux, l'agriculture a développé des institutions (sécurité sociale des agriculteurs, enseignement agricole, direction départementale de l'agriculture, chambre d'agriculture...) qui lui sont propres et leur développement a contribué à renforcer ce relatif isolement. Entourés d'agronomes et de spécialistes parlant le langage « agricole », les agriculteurs sans s'en apercevoir se sont enfermés dans une sphère assez hermétique.

Corollaire de la modernisation, le déclin démographique de la paysannerie à eu une incidence sociologique forte sur l'espace rural. Les agriculteurs ne représentent plus que 3% de la population active et ils sont minoritaires dans leur « fief », le monde rural. En parallèle de nouvelles populations, souvent d'origine urbaines, se sont installées à la campagne. Les ingrédients d'une problématique du dialogue sont là :

D'un coté il y a des urbains « déconnectés de l'agriculture d'aujourd'hui²⁰ » qui aspirent à une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement et dispendieuse de produits « sains », d'un autre coté il y a des agriculteurs modernisés, chef d'entreprises, qui en « privilégiant le « hors sol » se sont déconnectés du territoire. ²¹ ».

Décomplexé et en mal de démocratie participative, aspirant de plus en plus au débat, voulant peser de plus en plus sur les décisions, le citoyen interpelle fortement son agriculture. Sans être prêt à payer le prix de ces nouvelles exigences, l'électeur veut que le paysan lui rendent des comptes et exige des

¹⁶ Voir P.Muller, « le technocrate et le paysan, Les éditions ouvrières.

¹⁷ Pour Jean Renard, « on est passé d'une agriculture paysanne à l'agriculture d'entreprise ou agrobusiness » extrait de *Actes villes et agricultures accords désaccords*, 21 et 22 octobre 2005 à Redon, page 12.

¹⁸ Jean Ollivro, « au delà d'une opposition urbain/ rural : la prise en compte d'un nouveau projet à partir de l'exemple breton » in *actes villes et agricultures accords désaccords, 21 et 22 octobre 2005 à Redon*, page 53 ¹⁹ idem.

²⁰ Voir « cercle de discussion N°24 » in Actes villes et agricultures accords et désaccords, page 33.

²¹ Jean Ollivro, *op.cit* page 54.

changements. Il en a les moyens car détenteur du pouvoir politique, financeur du développement des exploitations (en tant que contribuable) par le biais des aides, son regard a plus de poids aujourd'hui qu'hier.

La conchyliculture, la pisciculture, la pêche sont aussi concernées par ce débat : leur présence et leur légitimité à exister sur les territoires littoraux sont de plus en plus menacés par la concurrence d'autres secteurs d'activités, jugés plus rentables ou porteurs d'avenir. Sur le littoral c'est l'ensemble du secteur primaire qui est fragilisé économiquement, politiquement mais aussi du point de vue environnemental.

Pour beaucoup c'est un nouveau paradigme du développement qui se pose. Le développement de l'agriculture bute sur cette question sociétale. L'avenir de l'agriculture semble passer désormais qu'en prenant en compte la globalité et la complexité de ce nouvel « environnement ». C'est un véritable défi car l'enjeu à terme c'est l'existence même des exploitations sur le territoire. La pérennité des activités semble liée à l'ouverture de l'agriculture sur le monde. La reproduction de l'agriculture ne passe plus que par les agriculteurs. Elle passe aussi par les autres acteurs à travers le dialogue territorial.

On considère comme « évidente » et « allant de soi » le formation des jeunes lycéens à la citoyenneté. De nouveaux modules de formation à l'éducation nationale et dans l'enseignement agricole ont été monté en ce sens : E.C.J.S et E.A.T.C pour les classes de seconde par exemple. N'y a t'il pas lieu, à la lumière des enjeux présentés ci-dessus, de former également les agriculteurs et les futurs agriculteurs à devenir acteur du débat territorial, à être des acteurs pertinent du dialogue localement ?

Si oui, existe t'il une offre de formation en Bretagne sur ce thème ? Est elle suffisante ? pertinente ? Qu'en disent les principaux concernés ? Il y a t'il des manques et si oui, où ? Comment les combler ?

La seconde partie de ce dossier présente le point de vue des acteurs bretons autour des questions qui sont ci dessus présentées et les analyse. la troisième partie dresse l'inventaire des compétences à mobiliser pour qu'un agent soit un acteur pertinent du débat local. La quatrième partie propose des actions de formations susceptibles de répondre aux attentes des acteurs sur ce sujet.

Partie 2 : Synthèse des 52 entretiens conduits dans le cadre du projet

Introduction

Cette partie a pour objectif de présenter le point de vue des acteurs participant ou contribuant au dialogue territorial des agriculteurs sur la région Bretagne. La question du dialogue entre les acteurs et les autres acteurs à l'échelle territoriale est aujourd'hui posée. Au niveau régional, ce sujet est l'objet d'un intérêt croissant notamment au niveau des médias, des initiatives intéressantes sont également prises au niveau de la recherche, des territoires comme au niveau de la Profession. Cet engouement autour de cette nouvelle problématique est il un effet de mode ou est ce un enjeu réel qui limiterait le développement de l'agriculture? Quelle est la nature, la surface, la circonférence de ce nouveau questionnement? La formation au sens large peut elle jouer un rôle pour améliorer ce dialogue et si oui, lequel?

52 entretiens ont été mené par une équipe composée de 5 enquêteurs ²² sur la région Bretagne. Parmi les « experts » des personnalités d'autres régions ont été interviewées. Le Pays de Cornouaille (29 sud) et le pays de la Baie du Mont Saint Michel (35 nord) ont été des lieux d'investigation privilégiés en tant que territoires littoraux. Les entretiens qui ont été menés sont de type semi directif et un guide d'entretien pour chaque catégories d'acteurs à été construit en équipe. Ces entretiens ont eu lieu de Juin à Octobre 2006.

Le premier constat à faire est que chaque groupe d'acteurs à une vision spécifique qui lui est propre sur cette question. A l'intérieur de chaque groupe il y a peu de divergences d'appréciation, les points de vue des uns et des autres étant relativement proches et homogènes.

L'objectif de cette seconde partie est de restituer puis d'analyser la parole des acteurs en tentant de la dénaturer la moins possible et en évitant d'émettre un avis ou un jugement de valeur. C'est pourquoi nous avons fait le choix de présenter, dans cette note, ce que chaque groupe pense de cette question. Le lecteur ensuite aura la liberté de se construire une opinion. Certains points de vue pourront paraître extrêmement critiques voir injustes ou trop engagés. L'objectif n'est pas de choquer mais de restituer une image « instantanée » de la réflexion en cours des acteurs sur cette question, puis ensuite de mettre en lumière les points de convergences et de divergences qui émergent du débat.

On constatera au fur et à mesure de la lecture de ce dossier que l'éloignement des points de vue entre les groupes d'acteurs est fort, ils sont parfois contradictoires : c'est peut être un indice qui montre que cette question du dialogue territorial des agriculteurs se pose bien sur notre territoire.

²² Jean Claude Guillonneau, Armelle Lainé Penel, Emmanuelle Noblet, Joseph Gauter, Jean François Le Clanche

A- Le point de vue des professionnels

Introduction:

Le choix des exploitations à visiter s'est fait à partir du réseau de connaissance de l'enquêteur et du conseil « d'experts » locaux. Le profil des exploitations est le suivant: 5 en lait, 2 en porcs, 1 en viande bovine et légumes, 1 en volailles, 1 en dinde et légumes, 1 maraîcher bio, 1 pisciculteur, 2 conchyliculteurs, 1 pêcheur. La sélection des personnes enquêtées avait pour objectif de rencontrer différents profils d'exploitation, dans des proportions cohérentes avec la réalité du territoire. Mais au vu du faible échantillonnage, l'analyse ne peut pas se faire sous un angle quantitatif.

1. L'agriculteur et la société

1.1.Ouverture des agriculteurs

D'une manière générale, les agriculteurs rencontrés paraissent « ouverts », que se soit dans leur discours ou dans les liens qu'ils ont tissé avec la société (fréquentation d'autres professions, d'autres gens). Certains sont élus locaux, beaucoup se sont investis au niveau de la profession. L'accueil et le déroulement des entretiens se sont passées dans de bonnes conditions, leurs durées ont souvent dépassé ce qui avait au départ été décidé!

1.2. Contexte relationnel

Globalement les agriculteurs ont le sentiment de vivre dans un contexte peu conflictuel : « on est bien vu », « de ce coté là ça se passe bien ». Ceux qui sont en conflit, le sont, étonnamment, avec un voisin, parfois un ancien agriculteur en retraite! Par contre, la majorité de ceux qui travaillent dans des espaces « fréquentés » font l'objet de reproches de la part de riverains, de touristes ou du citoyen lambda (cf. tableau des reproches).

| Sources de reproches | Auteurs des reproches |
|---|---|
| Nuisance olfactive | Riverains, citoyens, touristes, agriculteur en retraite |
| Nuisance visuelle | Riverains, citoyens, touristes, agriculteur en retraite |
| Nuisance sonore | Riverains, agriculteur en retraite |
| Pollution de l'eau | Riverains, Conchyliculteurs, Pisciculteurs, Syndicat |
| | d'eau, Communes |
| Compétition pour les terrains et les | Agriculteurs |
| quotas laitiers | |
| Dégradation des fossés | Riverains |
| Salissure des routes | Riverains |
| Lenteur des machines sur la route | Citoyens |
| Manque d'entretien des talus ou des | Riverains, écolos |
| friches | |
| Vaches qui s'échappent et qui piétinent | Riverains |
| les jardins, vont sur la route | |
| Maîtrise du foncier | Riverains |
| Assistanat financier | Riverains, citoyens |

1.3. Vision de leurs pratiques

Ils ont presque tous (11 sur 12) le sentiment du travail bien fait, que se soit en terme de qualité du produit, de bien-être animal ou d'impact sur l'environnement et ceci qu'il s'agisse de grosses ou de petites exploitations : « on fait de bon produits », « on respecte les normes, on n'a pas le choix ». Il n'y a pas de remise en question, puisqu'ils suivent à la lettre les lois et recommandations. La pollution ne provient pas de leur activité « ce sont les stations d'épuration qui sont en cause, ça vient pas de chez nous ». Les exploitations non conformes n'existent plus. Les interactions avec les autres activités sont faibles voir inexistantes : « la conchyliculture, non je ne suis pas en contact mais je sais qu'il y en a et ça ne me pose pas de problème ».

2. Agriculture et société

2.1. Image

Plus de la moitié des agriculteurs (7 sur 12) pensent que la population a une bonne image de la profession. L'image négative serait due à un manque de connaissance du métier (qui entraînerait une crainte voire de fausses idées) « les gens ne connaissent pas bien l'agriculture » ou à la mauvaise influence de la presse qui communique « ce sont les médias qui montent les gens contre nous », apparemment, sur des cas peu représentatifs, ou qui véhicule de fausses informations « qui font vendre leur papier » (notamment concernant la pollution de l'eau ou le problème des algues vertes, problèmes pour lesquels « ils sont accusés à tort »).

2.2. Sentiments des agriculteurs

S'ils disent bénéficier d'une bonne image et aimer ce métier, notamment par la liberté qu'il procure, un tiers d'entre eux exprime un malaise face à des contraintes ou désagréments grandissants :

- ils souffrent d'un manque de communication sur leur métier : « les gens ne connaissent pas ».
- ils se sentent incompris voire agressés par leurs concitoyens. Les maux dont on les accuse sont, selon eux, inévitables car inhérents à leur profession (le bruit, les odeurs, salissure des routes...) et pourtant ils ont l'impression de faire de leur mieux pour ne pas déranger : vigilance sur les risques de nuisance, embellissement paysager, mise aux normes des exploitations. « a chaque fois que j'épand je préviens mes voisins, c'est normal ».
- ils se sentent la cible des médias, notamment pour les problèmes de pollution où ils se disent accusés à tort.
- ils ne se sentent pas assez reconnus pour les services qu'ils rendent à la société.
- ils font l'objet de nombreuses obligations qui ne sont pas rétribuées à hauteur de leur coût (entretien des terrains et des talus)
- ils se sentent écrasés sous la « paperasse », notamment la rédaction des procédures de traçabilité.
- certains se sentent même fliqués ou vivent dans un climat de crainte, de peur de mal faire car ne connaissant pas la dernière réglementation sortie.

2.3. Place du métier

Ils ont le sentiment d'occuper une place importante dans la société : ils nourrissent la population (même si certains reconnaissent ne plus être aussi indispensables qu'avant), ils assurent un entretien des paysages, ils engendrent de nombreux emplois induits, ils participent à l'attrait touristique et ils vont bientôt fournir de l'énergie.

2.4. Avenir du métier

La moitié des agriculteurs a une vision pessimiste de l'avenir de la profession « *je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve* ». Les raisons sont multiples : volonté politique de diminuer le nombre d'exploitations, difficulté à trouver des repreneurs, scepticisme sur les capacités des jeunes, mondialisation des échanges. Les autres pensent plutôt à un maintien de la situation mais avec une adaptation à la demande du marché (qualité, polyculture, bio, accueil) l'avenir passe par la diversification .

3. L'agriculteur dans la société

3.1. Représentation

Ils ont le sentiment que leurs intérêts sont bien défendus, que ce soit par le syndicat majoritaire ou par la chambre d'agriculture (élus ou permanents) « *la chambre fait bien son boulot* » qui les épaule à différents niveaux : technique (cahiers de fertilisation...), communication (type portes ouvertes d'exploitations), ou foncier (surveillance des P.L.U et S.C.O.T) « *la chambre propose pas mal de formations intéressantes, notamment dans le domaine technique* ». Un agriculteur déplore que certains administrateurs n'assument pas leurs fonctions. Seul le pisciculteur regrette une représentation minoritaire dans les administrations, due à leur faible nombre sur le territoire. L'agriculteur bio a un point de vue différent et négatif sur le rôle de la chambre d'agriculture et se tourne vers le G.A.B²³. quand il en a besoin.

3.2. Mobilisation

Malgré le problème de disponibilité évoqué à la quasi unanimité « on a pas le temps », ils occupent tous au moins une fonction de représentation de la profession, certains allant jusqu'à sept responsabilités. Ces fonctions sont peu ou pas rétribuées.

3.3. Implication dans les espaces de dialogue

2/3 des agriculteurs rencontrés ont l'occasion de participer à des espaces de dialogue, ce qui est une proportion importante. Il s'agit principalement d'opération de type « bassin versant », de projet environnemental « type Cycleau » et dans une moindre mesure au sein du conseil municipal ou d'une association « écolo ». Ils ne manifestent pas de difficultés à communiquer en réunion « le GVA nous a formé pour prendre la parole en public » mais plutôt avec la presse ou les politiques.

4. L'agriculteur et le dialogue territorial, en espace littoral

4.1. Perception de la concertation

Les agriculteurs qui sont en conflit avec le voisinage pensent tous qu'il s'agit d'une situation où le problème ne peut pas être résolu par le dialogue car la ou les personnes concernées « cherchent » le conflit. Ceux qui participent à des espaces de dialogue voient la concertation comme un moyen « de dialoguer », « de s'ouvrir aux autres », « de sensibiliser au respect et aux difficultés d'autrui », « de faire évoluer les comportements », « de créer une dynamique entre différentes composantes de la société ». Pour eux ces conflits sont liée à des questions de personnes.

_

²³ Groupe agriculture biologique

4.2. Perception du littoral

Les perceptions sont très variées puisque le littoral peut être défini en fonction de l'urbanisation (bande de 5 à 10 km), du climat (plus ou moins sec), ou de la proximité des cours d'eau. Il est souvent vécu comme une contrainte pour l'agriculture. La quasi totalité des agriculteurs (11 sur 12) ne se sentent pas en territoire littoral, même lorsqu'ils sont situés à quelques kilomètres de la mer. Seuls deux agriculteurs se sentent en lien avec les activités du littoral par le biais d'une pollution accidentelle qui pourrait avoir un impact sur elles. Dans la majorité des cas les professions du littoral ne sont pas connues.

4.3. Intérêt pour la formation

Au-delà du manque de disponibilité évoqué dans tous les cas, les agriculteurs rencontrés sont satisfaits de l'offre de formation. Les prestataires sont nombreux : chambre d'agriculture, comités de développement, groupement, centre de gestion, crédit agricole...

Par contre, leur intérêt pour la formation est très variable : ça va du désintérêt total pour 1/3 d'entre eux : « *la formation ça se fait sur le tas* », « *on a d'autres priorités* », à un intérêt fort pour 1/3 d'entre eux (la chambre et le groupement étant consultés en premier).

Le domaine de formation qui les intéresse est très souvent technique, parfois il s'agit de communication.

Une précision pour les agriculteurs biologiques : n'étant pas en accord avec la politique de la chambre, ils se réfèrent plutôt à la maison de l'agriculture biologique (M.A.B) pour ce genre de prestations.

4.4. Formation au dialogue territorial?

Dans la majorité des cas, les agriculteurs ne trouvent pas qu'une formation au dialogue territorial soit pertinente, ou, s'ils se disent intéressés, ce n'est pas vraiment dans une logique de dialogue mais plutôt défensive.

- Les raisons : « avoir de bonnes relations est une question de bon sens », « la communication avec les autres s'apprend sur le tas », « savoir dialoguer revient à savoir vivre ensemble, c'est une question d'éducation parentale », « avant de se mettre à la place des autres, il faudrait déjà que les agriculteurs soient unis ».
- Les explications: ils ont d'autres priorités (viabilité de l'exploitation); ils ne ressentent pas de problèmes de communication avec les autres acteurs; ne vivant pas dans un climat conflictuel, ils n'en ressentent pas le besoin; exerçant leur profession correctement, ils considèrent qu'ils n'ont pas à se remettre en question; ayant l'impression de subir de nombreuses contraintes, ils estiment ne pas avoir à en faire plus pour les autres.
- Les objectifs d'une telle formation: l'un d'entre eux souhaite « apprendre les techniques de communication pour mieux faire découvrir le métier », deux autres sont plus dans une logique d'échange: « favoriser l'ouverture aux autres professions », « savoir se mettre à la place des autres » mais la majorité reste dans une logique défensive. Ils souhaitent avant tout mieux défendre leurs intérêts: « mieux connaître les autres et ainsi pouvoir se défendre quand ils nous accusent », « savoir parler avec la presse et les politiques », « savoir qui est pour ou contre les agriculteurs ».
- **-La forme**: ils ont émis différents avis, parfois contradictoires, quant aux modalités d'une telle formation: « c'est un travail de longue haleine, il faut commencer dès le lycée », « les lycéens manquent de maturité pour de tels sujets », « ça peut être une formation dès le lycée ou une rencontre organisée entre différentes professions comme le fait le Cempama », « oui pour de l'information à ce sujet mais pas de la formation car les gens ne viendront pas », « non pour de la formation adulte car ceux qui viendront seront les gens les plus ouverts et c'est ceux qui en ont le moins besoin final ».

5. Analyse de la place des conchyliculteurs

Ce point analyse la situation de la conchyliculture en Bretagne à partir des entretiens réalisés sur le terrain. Il n'y a pas de référence directe à la parole des professionnels comme dans les autres sous parties de ce document.

Les conchyliculteurs font partie de la famille des agriculteurs, car ils pratiquent de l'élevage, n'utilisent pas de bateau de pêche et sont inscrits à la MSA. Membres d'un profession s'exerçant sur les 2 milieux, terre et mer, les conchyliculteurs ne se perçoivent ni comme pêcheurs ni comme agriculteurs mais plus certainement comme une profession très à part, s'exerçant à la limite des 2 mondes. Cette réalité physique ne doit pas cacher une réalité où s'exercent des contraintes multiples. L'utilisation de concessions situées sur un Domaine Public Maritime n'est pas toujours aisée car le littoral est le siège de nombreuses autres activités. La pression foncière y est forte, la qualité du milieu est dépendante d'autres secteurs d'activités.

Le conchyliculteur doit donc exercer son activité dans un milieu sous forte pression, écologique, économique et humaine.

L'histoire de la conchyliculture n'est pas celle de l'agriculture, sa relation au milieu en est donc sensiblement différente, la structuration de la profession aussi : la politique de développement agricole n'a jamais concerné la conchyliculture, la « révolution conchylicole » n'a jamais eu de raison d'être...à chacun son histoire.

De ce fait, certainement, la cohésion des professionnels du secteur n'est pas du même ordre, la plupart des concessions sont restées de taille modeste, avec une approche du développement très artisanale, voire familiale, et qui se rapproche de l'individualisme : la question de l'avenir semble se poser à eux plus en terme de survie individuelle qu'en lien avec les politiques de développement territorial.

La communication de la profession avec les autres secteurs est encore peu dans la culture, même si les syndicats régionaux ont comme vocation d'assurer ce lien qui reste très institutionnels.

Des exemples de concertation et de projets communs entre agriculteurs et conchyliculteurs existent néanmoins, qui ont vu le jour autour de situations concrètes où les professionnels des 2 activités ont eu à défendre et définir ensemble les conditions de leur co-existence²⁴.

Activité généralement marginale, au sens propre comme en terme de volume économique et de reconnaissance, la conchyliculture est fragile. Comme beaucoup d'autres activités elle tiendra sa survie d'une volonté collective qu'elle ne sera pas la seule à porter. A ce titre elle rejoint l'agriculture, autre activité primaire, dans la nécessité de s'impliquer dans des gestions concertées, que des actions de formation devraient soutenir.

13

²⁴ L'expérience de concertation agriculteur -pêcheur- conchyliculteur portée par l'association C.A.P 2000 dans le Morbihan est un bon exemple.

<u>B- synthèse du entretiens du groupe « agents de développement et conseillers »</u>

Une vingtaine d'entretiens ont été conduits au près d'agents des chambres d'agriculture, de chargé de mission, d'agent de développement travaillant dans une collectivité territoriale, d'animateurs.

1. Regards portés sur l'agriculteur

1.1 Représentation

L'ensemble des animateurs rencontrés considèrent que les agriculteurs sont bien représentés dans les espaces de dialogue, au sens où leurs intérêts sont bien défendus. Cependant, le problème de la représentativité a été évoqué : jusqu'où aller dans le nombre de représentants dans les groupes de travail. Doit-on inviter les professionnels ou se limiter à leur représentant élu, au risque de léser certains groupes dissidents.

Leurs interlocuteurs agricoles (professionnels, élus ou chambre d'agriculture) sont ouverts à la discussion, conscients de la nécessité du changement, même si des divergences apparaissent sur les modalités de ce changement. Une personne insiste cependant sur la « manipulation » qu'opèrerait la chambre d'agriculture, elle même « largement influencée » par la F.D.S.E.A, sur les professionnels, allant jusqu'à formater leur discours.

1.2 Implication dans les espaces de dialogue

Le problème de disponibilité est largement évoqué : « *c'est un métier très prenant* » mais dans l'ensemble ils sont satisfaits de la participation des agriculteurs aux espaces de dialogue. Une personne signale un découragement des agriculteurs qui se mobilisent pour faire des choses alternatives (pression des autres agriculteurs, subventions inexistantes).

Pour réunir des agriculteurs, des conditions sont requises : « il faut que le thème de réunion soit technique ou qu'il touche directement leurs préoccupations du moment ». « Il faut organiser les réunions en fonction de leurs horaires de travail ».

2. Pertinence du dialogue territorial

2.1 Perception de la concertation

Tous considèrent que la concertation est utile et qu'au sein des espaces de dialogue elle se passe relativement bien. Des précautions sont à prendre : « il faut choisir les bons interlocuteurs. A nous, structures porteuses, de choisir des représentants ouverts au dialogue ». Il faut veiller à « développer la transversalité ». Il faut laisser le temps opérer « pour que la confiance s'installe », « pour passer d'une logique de défense à une logique de construction ».

2.2 Formation au dialogue territorial?

Si les animateurs pensent que les espaces de dialogue fonctionnent, que les professionnels agricoles sont bien représentés, et qu'ils sont ouverts au dialogue, ils considèrent, malgré tout, qu'une formation des agriculteurs au dialogue territorial est pertinente. « *Ca pourrait faire gagner du temps dans les projets* ».

En poussant la réflexion plus loin ils considèrent que tout le monde devrait être formé au dialogue : « les élus ne savent pas toujours dialoguer : ils imposent », « les enseignants sont dans une bulle », « le corps professoral n'est pas toujours un exemple en matière de dialogue », « moi, en tant qu'animateur, je ne sais pas toujours écouter ou argumenter ».

Seule la chambre d'agriculture, plutôt dans une logique de défense, considère que « *c'est les autres qu'il faudrait former* » (les consommateurs, les riverains, les écolos...).

Les **objectifs** d'une telle formation sont variés : « apprendre aux gens à être curieux, a avoir une approche globale du territoire et une prise de recul, à savoir trouver et traiter l'information, et à savoir poser une problématique », « ouvrir aux autres, donner un esprit critique, apprendre à mieux écouter, favoriser l'échange », « sensibiliser les agriculteurs à la logique et aux enjeux écologiques », « donner une ouverture d'esprit en préparant les agriculteurs aux autres acteurs », « expliquer qu'il y a plusieurs façons de faire et qu'on peut avoir des avis divergents sans pour autant être contre la personne ».

Différentes **modalités** de formation ont été citées : « il faut former au dialogue dès le lycée car ça relève de l'éducation », « il faut former les gens à être citoyen et à s'impliquer. Pour ça il faut cibler un public jeune », « il faut faire de la pédagogie de terrain pas que de la théorie », « la formation est plus aisée avec les adultes car ils sont mûrs et demandeurs », « il faudrait les former autour d'un cas concret qui les concerne ou alors former dès le lycée »

Des **difficultés** sont apparues : « les agriculteurs ne viendront pas à de telles formations, leurs représentants non plus car la chambre et les syndicats s'occupent de les encadrer et de leur préparer un discours tout fait », « il peut y avoir des difficultés à former les adultes dans la mesure où leur vision est déjà bâtie », « l'idée est intéressante mais c'est difficile à mettre en œuvre d'autant que beaucoup de personnes arriveront avec des préconçus ».

C- Synthèse des entretiens, « groupe expert²⁵ »

Ce groupe réunit des observateurs de l'évolution du monde agricole, ils ont à un titre ou un autre pilotés, suivis, observés des actions de dialogue (de concertation, de médiation...) associant des agriculteurs et des non agriculteurs. Ils ont à la fois l'expérience du vécu de ce type de démarche mais aussi un recul sur ce vécu riche en enseignements.

On trouve dans ce groupe des chercheurs ou des enseignants chercheurs, des agents de développement reconnus régionalement pour leur haut degré d'expertise, des directeurs d'institution en prise directe avec le monde agricole, un inspecteur de l'enseignement agricole spécialiste de cette question. Deux d'entre eux ne sont pas bretons.

1-La question du dialogue entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire (le dialogue territorial) est elle d'actualité, se pose t'elle vraiment ?

Les personnes interviewées sont unanimes pour reconnaître la pertinence de la problématique posée dans ce dossier. Ils considèrent que c'est une question d'actualité qui fait l'objet d'un travail de réflexion dans la profession mais aussi au niveau de la recherche²⁶ : « c'est une question pertinente, actuellement dans les CETA, GVA, GEDA, ces groupes élargissent leur champ de réflexion au-delà de la production, ils travaillent notamment sur l'élargissement au territoire ».

Cette question n'est pas qu'uniquement agricole, elle est aussi sociétale : « cette question du dialogue est générale à la société, la famille, l'entreprise », « la question de fond de tout projet de territoire à terme elle se pose sur le rapport agriculteurs/non agriculteurs ». Cette problématique dépasse ainsi la simple question agricole et concerne également la vie locale, territoriale : « l'enjeu n'est pas agricole, il est rural ». La question du dialogue entre les citoyens, de la confrontation des différences par la parole et l'échange est une des problématique du développement local de ce début de siècle en Bretagne.

Certains acteurs font preuve d'une certaine prudence, voir d'une réserve sur le concept de dialogue territorial : « *c'est une question à la mode, pour moi le concept reste flou »*.

Ces appréciations ne remettent pas en cause la pertinence de la question dans l'esprit des interviewés, elle est révélatrice de leur exigence méthodologique et de leur rigueur intellectuelle. Le concept de dialogue territorial mérite d'être défini car il parait cacher différentes représentations, potentiellement divergentes du moins non réductibles, de ce qu'est le « dialogue » car « on utilise les mots à mauvais escient ».

Beaucoup d'interviewés ont exprimé le besoin de définir les termes avant d'aller plus loin dans l'entretien :

²⁶ Cf. université d'automne de Redon, villes et agricultures accords désaccords organisée par l'I.N.R.A, Agrocampus, la F.R.G.E.D.A, la Chambre d'agriculture de Bretagne.

²⁵ Avertissement : cette synthèse comporte des références bibliographiques réalisées à la demande des experts qui nous y ont renvoyé.

2-Qu'entend on par « dialogue territorial »?

Certains experts ont exprimé le besoin de clarifier la notion avant de donner un point de vue définitif sur la problématique traitée: « est ce le dialogue entre personne faisant des choses différentes ? C'est important dans ce cas », « on parle de culture du dialogue, mais de quel dialogue parle t'on ? ». Ce concept de « dialogue territorial » semble polysémique et cacher plusieurs acceptions :

Certains dialogues ne le seraient qu'en surface: « il y a la culture revendicative, de la victimisation », « il y a le dialogue institutionnel institué, ce n'est pas du dialogue (...) c'est de la représentation institutionnelle ». Cette logique de représentation revendicative est unanimement critiquée, il y a consensus pour la disqualifier : « les institutions sont soupçonnées de récupération », « le dialogue territorial ce n'est pas le dialogue professionnel ». Certains enquêtés ont un jugement très dur et critique à l'encontre de ce type de jeu d'acteurs :« on a usurpé la parole des agriculteurs, ce « on » se sont les syndicats, les médias et les organisations professionnelles ».Un « grand élu » précise le rôle actuel de la profession dans le dialogue : « les organisations professionnelles sont bonnes pour déclencher les alertes ».

Plusieurs interviewés ont aussi mis en exergue certaines associations de protection de l'environnement qui ne « joueraient pas le jeu » : « certaines petites associations de protection de l'environnement (...) sont sans cesse dans la contestation, l'opposition, le contentieux. C'est l'opposition permanente. », un autre note que « il y a un manque d'ouverture partout y compris dans les réseaux alternatifs ».

Il parait important de caractériser plusieurs formes de dialogue.

-Certains distinguent la concertation de la médiation : « l'animateur n'est pas le médiateur. L'animateur a une problématique précise à résoudre, un objectif. Le médiateur il s'en fou! Il n'a pas d'objectif précis, il cherche avant tout à sortir du conflit ». L'ensemble des acteurs critiquent une certaine pratique du dialogue qui est réduite, de leur point de vue, à une discussion : « le dialogue territorial c'est orchestrer les différentes voix mais ce n'est pas que ça. Il faut se parler mais il faut dépasser la parlote » et surtout ne pas « inviter des personnes sans qu'on sache très bien ce que l'on fait ». Il y aurait « deux dimensions au dialogue : le dialogue pour résoudre les problèmes et le dialogue pour la cohésion sociale », le premier se nommerait « concertation » le second « médiation » .

-Certains différencient le « dialogue institutionnel » peu fécond et le « dialogue informel » où « du débat se crée ça et là ²⁷ ». Si les institutions agricoles paraissent mal positionnées en tant qu'acteurs du dialogue : « on ne dialogue pas dans les institutions agricoles », ce n'est pas le cas des agriculteurs « seuls » ou en groupe car « les groupes d'agriculteurs ont la légitimité pour le faire ». Un constat général s'impose « quand il y a dialogue ça passe par la vie associative, l'inter connaissance est là et passe par un autre canal que celui agricole ».

Le dialogue a une fonction précise : « une société fonctionne bien si les conflits sont surmontés, le dialogue est un outil pour les surmonter », souvent le dialogue apparaît quand « il y a conflit, quand il n'y a plus de choix, quand il y a un rapport de force, un enjeux ». Le dialogue est donc un levier pour surmonter les conflits.

Une autre catégorie d'expert considère que le dialogue doit être compris « comme nécessité pour trouver une solution technique par rapport à une problématique où seul un acteur ne peut pas trouver une solution ». Le dialogue n'est pas spontané, il vient d'une situation atypique, qui pose problèmes..., « le dialogue vient de la confrontation, le fait qu'il n'y ait pas de dialogue, pas de confrontation ce n'est pas bien (...) le dialogue vient de l'existence de différents groupes sociaux ayant des points de frottements et des désaccords ». Un autre expert précise que « le dialogue

17

²⁷ Pour plus de développement voir J.E.Beuret, S.Pennanguer, F.Tartarin, « D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire » in Natures Sciences Sociétés 14, 30-42 (2006).

territorial est là pour inventer l'avenir, inventer un nouveau champ professionnel, construire un nouveau champ de compétences qui est difficile à décliner ».

Les personnes interviewés tiennent à mettre en garde contre une certaine idéalisation ou un détournement du dialogue : « le dialogue vue à travers une vision moralisante, non ! », « le dialogue territorial ce n'est pas la nostalgie ».

Il y a donc sous le terme de « dialogue territorial » une diversité de conceptions. Le dialogue territorial peut couvrir différents objectifs : la résolution de problème, la construction de projets collectifs, la création de liens sociaux ... caractérisées notamment par l'absence ou la présence de conflits. Il peut prendre des formes diverses : la consultation, la concertation, la médiation, la co-décision.

3- Quelles évolutions sont à l'origine de l'émergence de cette problématique ?

Pour les interviewés, l'agriculture durant la période de la modernisation²⁸ (que l'on caractérise souvent par la spécialisation des exploitations, leur mécanisation, la concentration des exploitations, leur intégration dans une filière, le recours massif aux consommations intermédiaires) s'est coupée du territoire, des citoyens.

Le système d'encadrement de l'agriculture serait, pour partie, à l'origine de la création d'une « bulle » relativement hermétique qui se serait crée depuis l'après guerre autour des agriculteurs: « avant, les agriculteurs vivaient dans leur monde, leur organisation professionnelle négociaient directement avec le gouvernement, notamment les aides (...) l'exercice du métier d'agriculteur, les normes régissant ce métier se faisaient à l'intérieur du monde agricole ». Certains acteurs considèrent que durant cette période, les agriculteurs se sont enfermés dans une sorte de ghetto du langage doublé d'un ghetto institutionnel : « Les agriculteurs dialoguent avec les experts. Ils délèguent avec les gens du syndicat et à l'administration. L'agriculture a ses institutions spécifiques, personne n'est comme ça. Les agriculteurs ont leur ministère, leur école, leur enseignement supérieur, leur sécurité sociale, leur chambre c'est incroyable. Cette administration est composée pour partie d'agronomes qui parlent le même langage que les agriculteurs. Ils ont leur école, leur ghetto. Ils parlent tous l'agricole ».

La spécialisation et l'intégration²⁹ sont aussi à l'origine de cet enfermement « l'enfermement de l'agriculture c'est une agriculture filière, hors sol, hors territoire (...) le seul lien qui reste au territoire c'est la filière de type A.O.C. Les filières s'organisent indépendamment des territoires. Elles n'ont pas besoin du territoire. Si elles ont un problème, elles vont à Paris ou à Bruxelles ».

L'enseignement agricole à sa part de responsabilité car ces agriculteurs ont été majoritairement formés à l'école de la production. L'essentiel de leurs préoccupations paraît, dans ce contexte, graviter autour de la maîtrise technico-économique de leur système d'exploitation : « les agriculteurs savent parlent E.T.P et E.B.E mais ils ne savent plus parler de la terre ». Si hier nul ne s'en inquiétait, aujourd'hui cette posture n'est plus jugée soutenable car « il faut sortir de l'exploitation, on est trop centré sur l'intérieur (avec les outils tels que la comptabilité, l'analyse financière...), il faut raisonner les interactions avec les habitants ».

En résumé, les experts dessinent un portrait sans concession des agriculteurs : ils paraissent déconnectés de leur environnement naturel et social proche et semblent évoluer dans un univers de référence qui leur est propre. L'ensemble du système économique, socio-politique les a poussé en ce sens. La structuration forte du monde agricole a permis aux agriculteurs d'accéder vers une forme de modernité mais les a aussi isolés du monde « réel ».

18

²⁸ Pour Jean Renard, « on est passé d'une agriculture paysanne à l'agriculture d'entreprise ou agrobusiness » extrait de *Actes villes et agricultures accords désaccords*, 21 et 22 octobre 2005 à Redon, page 12. ²⁹ Dans une filière.

4-Pourquoi donc ce qui était possible hier ne l'est plus ?

De grandes évolutions sociétales ont marqué la fin du dernier millénaire et frappe de plein fouet l'agriculture. L'ensemble des acteurs évoquent en premier les profonds bouleversements démographiques récents qui ont eu lieu au sein des campagnes françaises et bretonnes:

« C'est lié au déclin démographique de la paysannerie avec une incidence sociologique forte ». Les agriculteurs sont devenus une classe socioprofessionnelle très minoritaire car « le rapport population active agricole et autre a changé ». Leur poids dans le monde rural est inférieur aujourd'hui à celui des ouvriers.

Ensuite et en parallèle de cette évolution, la population rurale s'est considérablement renouvelée : « la ville a débordé physiquement de ses limites et, depuis les années soixante, s'étale ». Les urbains ont « envahi » les campagnes. Le rural proche de la ville est devenu « péri-urbain » et l'activité agricole a régressé fortement dans ce type d'espace. L'inflation récente des prix du foncier a poussé les gens des villes à vivre loin, à la campagne, plus accessible financièrement pour se loger.

Les personnes rencontrées nous offrent une nouvelle image du monde rural : il est devenu un monde métissé culturellement, un espace de différences et d'aspirations variées. C'est un nouveau « meltingpot ». Chaque acteur parle un langage qui lui est spécifique et a une représentation du monde rural et de l'agriculture qui lui est propre.

Ces conflits révèlent aussi un changement profond des attentes de la société vis-à-vis de son agriculture : « la demande sociétale est aujourd'hui environnementale, c'est une autre origine de cette évolution ». Après la seconde guerre, le contrat social passé avec les agriculteurs était de fournir en masse en à bas prix des denrées agricoles. Ce contrat est aujourd'hui rompu, les attentes du citoyens de l'an 2000 se sont déplacées. Ils veulent une agriculture productrice de paysage, intégrée dans son environnement naturel et social, fournissant des aliments de qualité en toute sécurité et à bas prix. La demande sociale « n'est plus la même qu'en 1960», il faut une « organisation démocratique de ces nouvelles demandes » et selon un expert il y a un processus de « socialisation » à construire dans lequel l'enseignement agricole devrait s'investir. Aujourd'hui l'image de l'agriculture est négative : « l'évolution de l'agriculture, l'évolution de la demande des consommateurs, désormais l'agriculteur nuit (Cf. vache folle, lisier...) », « les citoyens prennent conscience de ce qu'est l'élevage industriel. La question des aliments est souvent posée ».

Les experts soulignent qu'une prise de conscience s'impose car actuellement « Les agriculteurs ne sont pas choqués par leurs pollutions locales. Là il y a impudeur », « les collectivités ont vu le prix de la potabilité de l'eau augmenter, d'où leur regard critique sur l'agriculture ». Pour les interviewés, les agriculteurs ne peuvent plus développer leurs pratiques en ignorant ces nouvelles attentes : « Le développement de l'agriculture bute sur la question sociétale. Le développement des entreprises est limité par cette limite. On parle de croissance, de croissance exponentielle, c'est un coup dur ce butoir car il remet en cause le schéma d'expansion d'entreprise ». C'est un nouveau paradigme du développement qui s'ouvre à eux : « Le développement de l'agriculture ne peut se faire qu'en prenant en compte son environnement (...) ce n'est pas négatif, ça heurte les schémas de pensée, ça stresse le schéma de développement des entreprises », car désormais « il y a là des gens qui travaillent les uns à coté des autres et qui s'influencent les uns les autres ». C'est un véritable défi mais l'enjeux à terme est leur existence semble t'il : « La pérennité de leurs activités est liée à cette ouverture. Le monde n'est pas cloisonné. Il y a interaction. La demande sociale est forte en terme de paysage, d'eau, d'environnement : ils ne peuvent exister que si ils y répondent ».

Les experts notent qu'en 2006 « il y a absence de co-décision en agriculture » mais cette posture n'est jugée comme étant tenable « aujourd'hui d'autres s'en mêlent. Ils questionnent ce que devrait être un agriculteur sur le plan de la pratique ».

Si rien n'évolue, à terme, l'existence des aides et leur légitimité seront clairement posées : « *les citoyens commencent à questionner les aides* ». L'agriculture doit négocier ce nouveau virage car

« Le pire serait qu'on ne s'intéresse plus à l'agriculture. L'agriculture c'est peu de monde et un poids économique faible ».

« La reproduction de l'agriculture ne dépend plus que des agriculteurs ».

Un expert synthèse bien finalement un point de vue largement partagé : « La pérennité ne dépend plus de la défense des professionnels, il passe par le dialogue territorial, c'est ce que je tenais de vraiment important à souligner »

5-Sur quelle(s) problématique(s) il y a-t-il dialogue?

D'une manière générale il y a consensus pour déplorer le manque d'espace de dialogue malgré le fait qu'il y ait des espaces de rencontres qui se multiplient. Il se noue autour des effets externes produits par l'agriculture : « les usages de l'espace, l'environnement, le paysage, la pollution, les nuisances, le partage de l'espace, la terre sur les routes ! », « l'eau », « le foncier ».

La contribution de l'agriculture à la vie locale est aussi traitée « *l'activité du territoire, la vie locale* », « *l'accueil, les chemins de randonnés* », « *le foncier* ».

Les nouvelles filières aussi : « les bio-énergies », « la filière bois énergie ».

Et « l'alimentation ».

Les élus semblent être un relais pertinent pour porter ces problématiques au débat public « les élus ont un rôle de médiation ». Certains sont encore dans une logique « du programme à appliquer » et non « de la construction d'un projet collectif durant leur mandat ». Néanmoins les collectivités « sont des conciliateurs », notamment la commune, la communauté de communes et les Pays et peuvent « être aussi des acteurs ».

6-La formation est elle un levier pour appuyer ce dialogue territorial?

Il y a unanimité pour considérer que la formation des acteurs au dialogue est une bonne chose et peut améliorer la situation sur le terrain. Cette réponse positive semble « aller de soi » et la réaction des interviewés à cette question s'est souvent accompagnée d'une posture « volontaire » que traduit la spontanéité de leur réaction: « bien sur », « évidemment ! », « oui, directement ! ».

Un des experts développe plus particulièrement ce qui motive cette opinion : « la formation est importante, elle permet de se décentrer. Le dialogue c'est du décentrage, c'est l'écoute de ce qui est différent de moi. La formation mais aussi la démarche de projet décentre. La formation casse les rapports de force, les discours dominants. En formation je peux dire « JE », « JE m'étonne », « JE ne savais pas ». La formation agit sur le regard, fait évoluer, agit sur l'autre, sur une situation, sur un changement du questionnement. In fine, c'est un travail sur la posture, respecter la posture qu'elle quelle soit, ne pas être dupe de celle des autres ». La formation permet de prendre du recul par rapport à une situation particulière, elle semble à la fois performante pour « ouvrir » les formés au dialogue et pour leur faire accepter la parole de l'autre, forcément différente : « La formation, oui, dans le sens de gens qui s'ouvrent vers l'extérieur et qui renforcent leur capacité d'écoute, qui acceptent de la différence, qui acceptent d'écouter des conneries. C'est ce dernier point qui est le moins évident ».

Plus que la mission « formation », un expert insiste sur la mise en œuvre de la « mission d'animation et de développement » des lycées agricoles qui parait être un levier pertinent pour mettre en œuvre le dialogue territorial des agriculteurs car « l'enseignement agricole est légitime pour le faire ».

7-Oui former?

On notera que les experts rencontrés connaissent l'enseignement agricole, certains finement d'autres juste de nom.

-Les agriculteurs chef d'exploitation mais pas uniquement (et pas n'importe comment nous y reviendrons).

-Les lycéens évoluant dans les établissements d'enseignement agricole semblent être aussi un public en général à cibler : « il faut travailler avec les jeunes en priorité et dans toutes les filières ». « Il faut former les jeunes mais pas uniquement ». Certains experts tempèrent cette position et y mettent des conditions : « c'est pas le problème des jeunes, ce genre de compétences, très proche des savoirs être, pas de conduite d'un dialogue territorial, loin. Renforcer des compétences de base de type écoute oui afin de pouvoir participer au débat ». C'est plus la formation du citoyen qui doit être privilégiée, du futur acteur.

Les filières B.T.S.A. sont souvent évoquées dans les interviews: « Il y a un manque dans les formation agricoles, oui. Il y a cloisonnement, quand j'interviens, ils ne comprennent pas. En B.T.S.A. G.P.N³⁰. il y a du boulot mais c'est un autre cloisonnement », « il faut travailler (...) pas qu'en G.P.N. mais aussi en B.T.S.A. A.C.S.E³¹. », « le B.T.S. agricole c'est le siège du conservatisme, c'est du à la C.S.P³². d'origine des élèves (N.D.L.A. : on parle ici des B.T.S.A. de type « production » où la part de fils d'agriculteurs est élevée). Le bac technologique S.T.A.V³³. est évoquée une fois également, le « stage T.D.R.P³⁴. » étant un espace propice pour former les élèves au dialogue territorial. Quand les experts connaissent le contenu des référentiels de formation (il y en a quelques uns), ils ne remettent pas en cause leur rédaction : « ces référentiels sont adaptés, il y a ce qu'il faut : D.3.3, M.I.L³⁵,M.A.R³⁶,B.4 M.4, E.A.T.C³⁷, ».

-Les adultes en formation sont aussi un public à privilégier pour certains: « C'est pareil, la formation adulte est plus libre que la formation initiale ». La formation au dialogue rentre désormais dans le cadre de la formation des futurs chef d'entreprise : « oui certainement si on considère que les entreprises sont conditionnées dans leur développement par l'environnement », « la formation continue? Oui, il y a de tels enjeux autour de l'installation (...) il faut faire un lien avec le projet, l'E.P. ³⁸I. Il faut qu'ils ressortent avec l'idée que pour survivre ils doivent dialoguer avec le voisin ». A contrario et pour une seule personne le débat reste ouvert « La formation adulte ? c'est pas évident ». Une autre personne a réagit à propos de la rédaction du référentiel du B.P.R.E.A. qui serait à revoir : « le nouveau référentiel ne traite pas vraiment de ça ».

-Si « le milieu des profs a compris les enjeux », un expert les côtoyant de près note qu'il faudrait organiser un stage de formation sur ce sujet « les enseignants ont besoin de méthode (...) il faut leur permettre d'acquérir des outils, c'est ce qui leur manque». Pour un autre « Les manques sont dans les postures ».

21

³⁰ Gestion et protection de la nature

³¹ analyse des conduites des systèmes d'exploitation

³² catégorie socio-professionnelle

³³ Sciences et technologie de l'aliment et du vivant

³⁴ territoire développement réseau produit

module d'initiative locale

³⁶ module adaptation régionale

³⁷ écologie agronomie territoire citoyenneté

³⁸ étude prévisionnelle d'installation

8-Quelle(s) type (s) de formation?

L'approche pédagogique « traditionnelle³⁹ » est rejetée : « les discours généraux sur l'environnement ne passe pas, les donneurs de leçon ne passent pas ». Plusieurs enquêtés mettent en avant la nécessité d'opter par des approches transversales de type pluridisciplinaire : « pour une approche disciplinaire : non! transversale, c'est de la pluri mais c'est plus que ça, il faut une ambition après on regarde (...) il faut changer son rapport au savoir, aller dans le faire. C'est du développement personnel, l'acquisition d'une démarche, d'un potentiel, apprendre à faire des choix. Dire « je ne sais pas » c'est aussi important que dire « je sais » ».

Les experts rejettent le cours théorique classique « la théorisation du dialogue : BOF ! il faut se frotter à la réalité, des cas concrets ». Sur ce point c'est l'alternance entre étude de cas, théorisation et retour sur le terrain qui est privilégié. Ceux qui connaissent les principes de la formation développement mettent en avant cette formule : « c'est toujours plus pertinent quand on s'appuie sur les projets des gens, oui. », « la formation développement est une situation qui permet la production de connaissances et de compétences qui va avec, l'insertion aussi ». Ce point semble consensuel à la fois chez les enquêtés et dans la littérature. L'offre de formation continue courte classique est jugée comme étant trop abondante : « l'offre : il n'y a aucun intérêt à construire une offre, on en fait de trop (...) il faut passer à une logique de la construction de la demande ». Encore une fois c'est la logique de formation action qui est retenue : « des formations actions c'est fondamental. Cf. le projet de DIALOG porté par T.R.A.M.E., Cf. projet du Pays Mellois sur le chanvre ».

Pour les lycéens les modules de type « étude de milieu » semble adapté : Stage T.D.R.P en S.T.A.V, D.33 en B.T.S.A, module E.A.T.C de seconde. Pour ceux qui connaissent ces modules de formation, ils sont suffisants et leur écriture est adéquat, ils offrent l'opportunité aux équipes d'enseignant d'investir la problématique du dialogue territorial dans une logique de formation action. Ils notent que les enseignants ont une lecture parfois trop restrictive des référentiels et qu'ils se ferment des portes qui ne demandent qu'à rester ouvertes.

Pour le B.P.R.E.A ce constat vaut même si un expert critique le nouveau référentiel. Les unités de capitalisation 5, 7 voir 9 paraissent offrir un cadre propice pour travailler avec les stagiaires sur cette problématique du dialogue. L'auteur de ces lignes intervient dans ce type de formation depuis 7 ans en UC.2, la spécification⁴⁰ locale du référentiel ayant permis d'introduire dans le référentiel national ce point.

Un expert rajoute que « plus qu'une formation au dialogue il faudrait une formation support du dialogue » car « c'est plutôt sur une action existante que l'on peut greffer cette question de la concertation ».

Au niveau de la formation des enseignants des lycées agricoles et notamment pour les accompagner dans la rénovation du bac technologique S.T.A.V. des pistes peuvent être explorées : « Je pense qu'il faut qu'on travaille beaucoup plus ensemble , pour encourager les équipes , à plus d'autonomie de prise de responsabilité , à mettre leurs élèves en situation , sur des partenariats et à être en capacité d'y répondre . La dynamique E.A.T.C⁴¹. , pourrait (devrait absolument) être poursuivie , actualisée pour le bac techno . Nous avons à l'occasion du bac techno bien identifié les besoins de formations (...) pour être plus concret ,j'aimerais qu'on lance un cycle de formation sur la gestion intégrée , à

⁴⁰ Chaque centre de formation peut adapter aux conditions locales les référentiels de formation nationaux, c'est la « spécification ». Ce travail est très encadré et doit se faire en respectant l'esprit du référentiel national. Le SRFD de la DRAF valide ce travail et exerçant son autorité académique vis à vis des centres de formation.
⁴¹ Module de seconde écologie agronomie territoire citoyenneté pour plus d'info voir P.Chollet, B.Fleury, J.F.Le.Clanche, P.Petermann « mettre en œuvre le module E.A.T.C. en classe de seconde », Educagri Edition, Dijon 2001

³⁹ Soit le cours magistral en classe axé sur la diffusion de savoir dit « théorique » avec peu d'illustration concrète. L'enseignant dicte son cours, l'élève note en posant éventuellement des questions en fonction de sa motivation.

des échelles différentes (le littoral, une CdC^{42} , un site, une entreprise, une ville, eh oui! ...) très pluridisciplinaire. Qu'on revisite, par le biais, des problématiques sur la mobilité, le tourisme, l'insertion des jeunes...mais aussi les concepts sur lesquels on s'appuie sans les remettre en question, au vue des enjeux actuels (...) enfin, on peut se fixer, des objectifs très concrets, pas forcément hyper ambitieux, mais efficaces.

Les innovations auxquelles les équipes pédagogiques sont confrontées (par exemple la question de l'énergie telle qu'elle se pose aujourd'hui , de l'évolution de la demande des consommateurs ...) peuvent être une porte d'entrée excellente, dans la mesure où l'on dépasse les seules questions du contenu pour répondre en terme de stratégie et de collaborations nouvelles , car l'enseignant aussi est beaucoup trop isolé , fragilisé , manque de reconnaissance .

On sous-estime les angoisses des jeunes et des moins jeunes (NDLA : enseignants) face à la classe . Comment dure -t-on dans ce métier ? Comment on se ressource , on se renouvelle , on est en fait évalué ? Les besoins de dialogue , à l'image de la profession agricole , taraudent aussi les enseignants ».

9-Quels contenus?

En croisant les entretiens, trois domaines semblent devoir être abordés en formation. Le premier concerne ce que certains nomment « les savoirs être » ou « le développement personnel ». Ces mots que certains peuvent qualifier comme « flous », semblent couvrir le champ de la communication, de l'expression, de la psychologie. Souvent les experts évoquent cette notion « d'ouverture aux autres », « de capacité d'écoute » à acquérir. Cette capacité touche l'être, le « moi » profond des individus. Un second domaine touche la connaissance du territoire sous ses aspects socio-économiques, juridiques, culturels, environnementaux. La notion de « logique d'acteurs », de « concertation », « de médiation, « de négociation » se doit ici d'être abordé. Un troisième domaine concerne plus spécifiquement les agents en charge de l'animation des actions de dialogue territoriaux. Certains experts insistent sur la notion de « construction du cadre de concertation ». Créer et animer un espace de ce type mobilise des compétences spécifiques que se doit de maîtriser l'animateur de la démarche.

_

⁴² Communauté de communes

D- Synthèse des entretiens du groupe des « élus »

Cinq élus ont été rencontrés dans le cadre de la conduite des entretiens. Ces élus exercent ou ont exercé leur mandat à un niveau local mais pas uniquement. Ils ont été sélectionnées pour leur connaissance du territoire littoral, de l'agriculture, pour leur expérience de la concertation et par le recul qu'ils pouvaient avoir sur leur fonction. Ils appartiennent enfin aux grandes familles politiques significativement présentes en Bretagne.

Les élus sont très sensibles à cette question du dialogue territorial, des agriculteurs certes, mais plus généralement entre les acteurs locaux, pour eux cette problématique est d'actualité et correspond aux grands chantiers actuels qui sont en développement dans la région : « Le dialogue territorial est un vrai problème en zones côtières ; des professions de type agriculture, conchyliculture, pêche à pieds vont disparaître, les métiers sont menacés. Le dialogue territorial et la démarche participative sont le sens donné à la démarche de gestion des espaces côtiers du Conseil Régional. Cette activité est essentielle dans la régulation de ces espaces (...) la mise en œuvre de la démocratie participative et à ses limites ».

Les élus se positionnent comme les acteurs principaux du dialogue, notamment à l'échelon communal qui est pour eux le lieu d'exercice par excellence de la démocratie. Le maire à un rôle particulier, celui de conciliateur, de médiateur et d'arbitre : « Le premier acteur c'est la commune : c'est le premier niveau de l'échelle, il est primordial, c'est un partenaire incontournable ». Les élus ont un discours fort à se niveau et se positionnent au centre du débat territorial : « Les élus ont un grand rôle de médiation. Il faut amener à l'affaire les gens qui ne se sentent pas concernés : il faut prendre les gens par la main, l'élu est en situation d'intermédiation. Prenons l'exemple paysan-conchyliculteurs ⁴³, les paysans ne sont pas que des pollueurs : il faut discuter des contenus. Sur le sujet « pollution eau littoral », dans le triptyque agriculteur, pécheur, conchyliculteur, les conchyliculteurs s ont apporté quelques chose. Les premiers ne parlaient que chimie (phosphate, métaux lourd), les derniers parlaient bactériologie, vivant, mode de traitement, lagunage si respect strict des règles » .

Les animateurs, agents de développement etc. sont pour eux des exécutants qui ont des comptes à rendre : « Il y a danger de recherche de perfectionnisme dans ce domaine. L'institution a des objectifs. L'atteinte de ces objectifs est de la responsabilité des administratifs. Il y a pléthore de participants mais peu de décideurs, de pilotes. Le rôle de l'expert c'est l'expertise, il est là pour dire et proposer. L'élu décide. L'expert fait pour le compte d'autrui, il répond à une commande, il exécute » . On sent dans le discours une certaine distance par rapport à certains animateurs du dialogue territorial ou par rapport à certaines procédures de concertation. Les élus redoutent que ce type de dispositif échappent à leur contrôle. C'est le risque de déconnexion entre les acteurs engagés et moteurs de ces démarches et le « réel », les citoyens qui est mis en avant : « Ces systèmes là il faut être attentif. Il doit y avoir un vrai pilotage politique. Le pouvoir n'appartient pas aux experts. L'institution risque de produire des contre-effets productifs, par exemple la production de dispositions inapplicables, geler la vie sur le territoire ».

Ils reconnaissent qu'effectivement ils sont régulièrement en relation avec des agriculteurs pour traiter des micro-conflits locaux. Ces conflits peuvent naître de certaines nuisances issues de l'activité agricole (odeurs suite à épandage, boues sur les routes, nuisances sonores ou olfactives des activités d'élevage...) mais aussi être liés à la question du foncier (constructibilité de certaines parcelles...). Avec un certain recul ils analysent ainsi leur rôle : « *Tout est dialogue, c'est pas la technique qui importe, c'est la sociologie et la psychologie qui importent* ». Certains élus déplorent un manque de mobilisation de certaines organisations professionnelles qui sous estiment les enjeux : « *Les*

24

⁴³ référence à l'action de l'association C.A.P 2000 qui met en œuvre un dialogue entre les pêcheurs, les conchyliculteurs et les agriculteurs en Bretagne sud avec pour objectif central le maintien de la pérennité de ces activités sur le littoral.

organisations et les structures professionnelles sont insuffisantes dans les démarches territoriales. Il est nécessaire qu'elles se mobilisent d'avantage ».

A leurs yeux les collectivités territoriales ont une responsabilité particulière dans la mise en œuvre de ce dialogue : « il y a nécessité de se retrouver, les collectivités sont des conciliateurs mais peuvent être aussi des acteurs ».

Au niveau de la formation il y a pour eux des choses à faire. Ils mettent en avant la nécessité d'avoir une formation concrète, pratique car « les discours généraux sur l'environnement ne passent pas, les donneurs de leçon ne passent pas ». Une formation doit pour eux partir du vécu et des difficultés rencontrés par les acteurs : « Il faut partir d'un problème commun pour monter des formations ». Ils conçoivent la formation au dialogue comme « un plus », comme l'acquisition d'une compétence supplémentaire par un agent qui a déjà un métier de base : « Les agronomes sont sensibles à ca. Les ingénieurs ont eu à traiter ces problèmes. Les métiers de l'environnement ? C'est pas une science, c'est transversal, il faut maîtriser un domaine d'application des savoirs faire puis élargir son savoir. Il faut un métier de base. L'environnementaliste c'est un généraliste, il lui faut être assis sur un métier ». Certains élus eux même agriculteurs soulignent l'utilité de se former mais aussi la difficulté pour mobiliser les agriculteurs : « Ce n'est pas dans la culture de l'agriculteur de se former. En plus, on est pas tenté car on peut rester terré des semaines dans l'exploitation. Mais tout dépend du profil de l'exploitation, de l'organisation de l'agriculteur, de son caractère. Personnellement au début de ma carrière, je faisais une à deux formations par an. Il faut une réelle volonté de se former ». La formation des jeunes au débat semble être plus facile à opérer : « Formons au dialogue dès le lycée ». « Il faut viser en priorité les lycées, voire transformer leurs parents. Souvent les jeunes ont eu une formation en interne de la famille qui est à refaire car la façon n'est pas toujours bonne. Le corps professoral a un rôle à jouer, malheureusement ce ne sont pas toujours des exemples, en matière de dialogue ».

E- Analyse des entretiens et conclusion

Chaque groupe développe un point de vue et une argumentation cohérente sur cette question du dialogue territorial des agriculteurs. A l'intérieur de chaque groupe, les points de vue sont proches et forment une certaine unité. Par contre et en fonction des questions posées, des divergences importantes entre les groupes apparaissent mais aussi quelques convergences.

Ce qui fait consensus

L'ensemble des acteurs a manifesté un relatif intérêt pour aborder en entretien la question du dialogue territorial des agriculteurs. Il n'y a pas eu de remise en cause du travail effectué par l'enquêteur ni du choix de la problématique abordée dans ce dossier. On a le sentiment par une analyse « en creux » qu'il y a une certaine légitimité à aborder aujourd'hui ce sujet en posant la question de la formation.

Le dialogue territorial et plus particulièrement l'implication des agriculteurs dans ce dialogue est bien une problématique actuelle, un enjeu, l'ensemble des acteurs le reconnaît y compris les agriculteurs. Il y a aussi un relatif consensus pour souligner que la formation peut aider les personnes à s'ouvrir au dialogue, non en tant qu'expert mais en tant qu'acteur. Aux yeux des interviewés, c'est surtout la formation des jeunes, des lycéens qui paraît être le niveau pertinent pour appréhender cette question. C'est un temps où l'on est « plus malléable », où on a le temps de se former à l'ouverture aux autres, à l'échange. On a ainsi l'impression, dans le discours, que c'est le « bon âge », « le bon moment » pour une foule de raisons pas toujours explicitées. Il y a aussi consensus pour admettre que « ce serait aussi une bonne chose que de former au dialogue les agriculteurs en exercice....si seulement ils avaient le temps pour se consacrer à l'exercice! ».

Les acteurs se retrouvent aussi sur le choix de la modalité pédagogique adaptée à une formation sur ce sujet. Le cours traditionnel, magistral avec apports de contenus théoriques est unanimement rejeté et décrié. Les personnes rencontrées mettent en avant la nécessité de partir de l'étude de cas concrets qui est « parlante » à leurs yeux et un support pertinent pour la formation. Beaucoup mettent en avant le rôle formateur de faire des allez-retour entre théories et pratique/ analyse de situations concrètes. Les jeux de rôle réalisés en classe avec des apprenants semblent également être un support de formation approprié pour former au dialogue.

Les points de divergence

La définition de la notion de « dialogue » n'est pas partagée et chaque groupe d'acteurs a une vision du dialogue qui lui est propre.

En lisant les entretiens on a le sentiment que les agriculteurs réduisent la notion de dialogue à un problème de communication. Les agriculteurs soupçonnent les médias, les journalistes d'exagérer des faits divers sans intérêt (un conflit entre un agriculteur et un tiers), de rechercher des scoops à leur détriment avec un objectif de nuisances évident. Les médias en déformant la réalité attirent l'attention du grand public et en retirent un bénéfice certain: l'augmentation de leur sphère d'influence et de leur résultat économique. Pour eux il n'y a pas de divorce entre l'agriculture et la société : l'origine du problème vient des médias et d'un manque d'éthique qui sévit dans ce métier. Les agriculteurs ne nient pas qu'avec certains voisins il y a conflits. Pour eux, ces conflits sont peu fréquents et généralement liés à des questions de personnes, à un voisinage intolérant. A aucun moment ils ne remettent en cause leur pratique du dialogue. Ce groupe se sent incompris et victime, victime de mauvais voisins, victimes des journalistes, victime de l'Europe et de la mondialisation : beaucoup estiment d'ailleurs que dans 20 ans il n'y aura plus d'agriculteurs en France. Paradoxalement, ces agriculteurs ne proposent aucune solution à cet état de fait : ils subissent. Ils ne comprennent pas les critiques dont ils sont l'objet : ils ont le sentiment d'exercer un métier noble, de respecter les normes et de s'investir sans compter dans les instances professionnelles ou locales. La formation au dialogue ne leur semble pas possible car ils manquent de temps pour cela et ont d'autres priorités. Néanmoins, pour se défendre et mieux répondre aux agressions extérieures, certains seraient volontaires pour s'y

engager. Comme on le voit, la notion de « dialogue » semble ici prise dans un sens particulier. Engagés pleinement dans une stratégie de filière et peu ouverts sur leur territoire, les diverses interpellations venant des autres secteurs d'activité ou du citoyen semblent souvent perçues comme une forme d'agression injuste, voire une menace. Pour répondre à ces interpellations, c'est la stratégie défensive qui semble alors prévaloir. La coupure entre les agriculteurs et la société paraît à ce niveau…le dialogue n'existe pas toujours, ou pas du tout, cela dépend des cas. C'est ce que les experts et les élus soulignent.

Le dialogue territorial des agriculteurs est bien un problème. Si la profession au niveau européen et national s'est depuis longtemps investis pour co-construire (en utilisant l'art de la négociation et du lobbying) avec les pouvoirs publics une stratégie et une politique de développement de l'agriculture, elle est moins présente au niveau territorial et développe une inclination à adopter une posture de type défensif (et ce quelque soit les obédiences).

En partant de ce constat on peut poser l'hypothèse qu'il y a un besoin fort de former les agriculteurs au dialogue et qu'actuellement cette formation fait défaut. Le point de vue des animateurs/ agents de développement à ce niveau n'infirme pas cette hypothèse. Pour eux, les agriculteurs sont bien défendus (par eux et par les élus professionnels) : le dialogue se fait, notamment dans les espaces de concertation (ce que confirment les agriculteurs, ce que contestent les élus et les experts et l'opinion en général). Les agents estiment que ces lieux de représentation sont des espaces de dialogue, point contesté par les autres acteurs. Faut il en déduire que ce groupe réduit la notion de dialogue à celle de consultation (ce qui effectivement est majoritairement réalisé dans ce type d'instance) ? C'est une hypothèse possible car à aucun moment ce groupe d'acteur ne remet en cause sa propre pratique du dialogue...et a un regard critique sur la nature des débats pratiqués dans ces dispositifs de concertation.

Les agents, principalement issus des Chambre d'Agriculture reconnaissent néanmoins qu'une formation des agriculteurs au dialogue serait pertinente (car ils pourraient ainsi mieux se défendre et s'investir plus) même si dans la pratique ils estiment que les agriculteurs dialoguent.

Ce point de vue est divergent avec le groupe des élus et des experts... Pour eux, le rôle des agents de développement/ conseiller agricole est un rôle d'exécution des décisions, prises par la Profession et ses élus (et ce depuis le décret de 1965 où la profession, suite au retrait de l'administration et à la disparition des D.S.A, ⁴⁴ a en charge le développement agricole ⁴⁵) qui est leur employeur. Dans ce contexte peut on imaginer que ce groupe formule une critique ouverte et publique vers son donneur d'ordre? La question est ouverte, soulignons juste ici le paradoxe. Il n'est pas question ici de remettre en cause la sincérité et la compétence des personnes que nous avons rencontrés. Il faut plutôt souligner les limites de la méthode, de l'interview comme outil pour réaliser un travail d'ingénierie de formation dans ce cas précis.

Les experts et les élus ont une approche différente. Souvent ils explicitent dans les entretiens ce qu'ils entendent par dialogue territorial : pour eux le dialogue c'est l'échange, la confrontation des points de vue dans le but de co-construire un projet, une stratégie ou de résoudre des problèmes. Ils soulignent souvent que ce que les « praticiens » considèrent être du dialogue, à leurs yeux ne l'est pas. Ils regrettent que les acteurs de terrain confondent (souvent) ce qui est de l'ordre de la consultation, de l'information ou de la représentation avec ce qui relève du dialogue. Pour eux il y a dialogue quand il y a co-construction sur le plan cognitif, par un groupe, d'un point de vue, d'un plan d'action, d'un projet par exemple. Force est de reconnaître que cette conception n'est à aucun moment mis en avant par le groupe des agriculteurs et des agents. Pour les experts et les élus il est urgent d'agir car la société depuis les années soixante a évolué et si hier les agriculteurs pouvaient conduire leur système d'exploitation en toute indépendance, aujourd'hui ces choix intéressent la société. La demande sociale adressée à l'agriculture a évolué : dans un contexte où l'agriculture est largement subventionnée, il est de l'intérêt des agriculteurs de s'ouvrir au dialogue et de débattre de leur choix en dehors de la

_

⁴⁴ Direction des services agricoles : dépendant du ministère de l'agriculture, le rôle des ingénieurs des services agricoles était de vulgariser le progrès agricole. Contestés par la profession qui a souhaité prendre elle même en charge son développement, les D.S.A ont disparu en 1965.

⁴⁵ Voir P.Muller, *le technocrate et le paysan*, Les éditions ouvrières.

profession. Enfin c'est l'échelon local qui se prête à l'exercice... qui n'est cependant pas facile à mettre en œuvre. A ce titre l'intérêt de proposer une formation au/ou support du dialogue est partagé.

Conclusion

Les agriculteurs et les agents/ conseillers agricoles ne paraissent pas remettre dans les entretiens en cause, dans leur ensemble, leur pratique, leur vision du monde et de l'agriculture en général. Dans un monde où les changements s'accélèrent, où l'adaptabilité et la flexibilité deviennent des normes, où les décisions sont de plus en plus débattues et partagées, l'agriculture paraît décalée. Bien qu'ayant fait des efforts importants pour s'adapter à cette nouvelle société, un fossé s'est creusé avec le citoyen. Majoritairement engagés dans le modèle de la modernisation et de la centralisation, les agriculteurs ne semblent pas avoir percu la montée en force de l'échelon local comme niveau d'élaboration de stratégies pour l'agriculture. De même, ils ne semblent pas pouvoir répondre aux nouvelles aspirations des citoyens et satisfaire leur demande de « nature ». L'appareil d'encadrement n'est pas en reste même si son décentrage paraît plus limité. Les agents et les conseillers ont certainement un travail à faire aussi sur eux même pour faire évoluer leur pratique. Néanmoins ils ont un obstacle particulier à surmonter: évoluer et faire évoluer leur structure qui est sous la direction d'une profession qui elle même paraît décalée vis à vis des citovens. Leur marge de manœuvre si elle existe n'est pas illimitée à ce niveau. Les conchyliculteurs sont aussi dans une posture de victime, de pollué. Assez individualistes si on les compare aux agriculteurs, ils participent peu aux dynamiques territoriales pour faire valoir leur point de vue et comprendre les autres.

L'ouverture sur le monde, l'ouverture à l'autre, la construction de la citoyenneté sont bien une mission essentielle pour la formation. Les organismes de formation ont une légitimité pour investir ce nouveau champ. L'enseignement agricole est implanté dans les territoires et lié à la profession : il paraît bien positionnée pour répondre à ce défi. Il existe des acquis, notamment à travers « l'étude de milieu » et « l'approche territoriale » qui ne demandent qu'à éclore. Des compétences existent, l'action est possible.

Une offre de formation existe déjà. Il convient probablement d'en revisiter le contenu car les pratiques des professionnels paraissent en retrait par rapports aux attentes des citoyens. Il faut donc rendre l'offre de formation plus attractive et plus performante. C'est aussi la notion de formation qu'il convient d'interroger : la formation théorique en classe est rejetée, il convient au niveau de l'ingénierie pédagogique d'innover à ce niveau. De nouveaux dispositifs existent : la formation-développement pour la formation continue, le montage de situation-problèmes pour la formation initiale...

La 3^{ème} partie traite de ce point et explore les possibles pour esquisser les contours d'une autre offre de formation, plus ouverte sur le monde, interactive et qui met les apprenants (élèves, stagiaires, professionnels mais aussi des formateurs/ agents) au cœur des apprentissages.

<u>Partie 3 : quelles compétences pour le dialogue territorial ? Des éléments de</u> réflexion pour la formation.

Urbanisation, pression touristique et foncière, mauvaise qualité d'eau, conflits d'usages, disparition des activités primaires, nuisances olfactives, nuisances sonores, mise en oeuvre des PLU, mise en oeuvre des SCOTT... sont autant de problématiques ou des projets qui nécessitent aujourd'hui de réunir l'ensemble des acteurs concernés et de les confronter à ces nouveaux enjeux de territoires.

Si des instances de concertation se mettent en place, si les pratiques de dialogue se multiplient c'est que l'on observe, depuis quelques années maintenant, des mutations profondes engendrant des conflits importants liés à des problèmes d'environnement, à de nouveaux enjeux territoriaux, liés à un partage d'espace....ou bien des projets de territoires dans lesquels les acteurs dont les agriculteurs se doivent d'être partie prenante.

La politique de décentralisation et de déconcentration des services de l'état engagé depuis les lois Defferre n'est pas étrangère à cet état de faits.

Une question se pose aujourd'hui aux citoyens : comment devenir acteur de son territoire ? Comment trouver des solutions partagées dans lequel chacun puisse s'y retrouver?

Les acteurs peuvent avoir des conceptions, des pratiques différentes du dialogue territorial : ils peuvent réduire le concept à ce qui relève de l'ordre de la communication et de la diffusion de l'information, ... Différents enseignants et chercheurs lors de la conférence de consensus 46 sur le dialogue territorial ont tenté de définir ce concept nouveau et aux contours flous. Ils ont retenu une définition en posant que le dialogue territorial est « l'ensemble des processus de concertation et de médiation visant à mobiliser les habitants et les groupes organisés d'un territoire en vue de définir des orientations de développement, de gérer des conflits locaux, de mettre en œuvre des projets et de créer du lien social »

Finalement dans le dialogue territorial, est-ce la « la résolution de problème ou la concertation » qui importe ? La concertation ne serait-elle pas un outil au service de la construction et de la résolution des problèmes ? Or quelle compréhension des problèmes ont les acteurs du territoire ?

Si l'on considère qu'une des fonctions de la formation au dialogue territorial « c'est aussi d'appuyer des projets, d'aider à dépasser des conflits, à gérer des ressources dans la perspective d'aménager et de préserver un territoire », alors il est important dans la formation au dialogue territorial de doter les futurs acteurs de territoire d'outils pour qu'ils comprennent les enjeux territoriaux, la nature des problématiques rencontrées afin de les maîtriser, pour essayer de co-construire en collectif des projets communs adaptés aux nouveaux enjeux et aux nouveaux besoins de la société.

« Un certains nombre de changements sont à l'œuvre tant dans le secteur agricole que dans la « société globale ». Les contours de l'activité agricole sont redéfinis et l'idée d'une coopération avec les autres acteurs du territoire est loin d'être évidente. Dans un contexte de crise interne du secteur agricole et de nouvelles demandes sociales à l'agriculture, l'idée de faire des projets ne va pas de soi » Bruno Lémery, Professeur à l'ENESAD⁴⁷).

_

⁴⁶ Organisée à l'EPL de Périgueux fin 2006 grâce au concours de la Fondation de France

⁴⁷ Les évènements VIVEA ; juin 2006. n°3. p3 – WWW.vivea.fr

Une journée d'échange organisée par VIVEA⁴⁸ en mars 2006, mettait en évidence des compétences indispensables pour se former dans les territoires :

« devenir acteur suppose de s'inscrire dans une dynamique collective (professionnelle ou non) dans un espace déterminé, lieu possible de projet mais aussi d'enjeux et de conflits potentiels ». Les compétences à développer sont donc :

- être capable de conduire une réflexion stratégique partagée : diagnostics atouts, fragilité, projets collectifs ;
- Connaître les règles et les dispositifs qui régissent un territoire
- Savoir identifier des jeux d'acteurs
- Savoir faire émerger, concevoir ,partager les projets collectifs ;
- Etre capable de mettre en place des collaborations et coopérations entre acteurs ;
- Savoir négocier avec les décideurs (locaux ou autres)

Dans le volet « développer, conduire des projets collectifs » d'autres compétences ont été identifiées :

- Réaliser un diagnostic/projet à partir des opportunités repérées dans le territoire ;
- Savoir positionner le projet dans son contexte ;
- Maîtriser les conditions de réussites liées à la création ou au développement d'activité : technicité, acceptation de projet, partenariat, appui des pouvoir locaux ;
- Savoir créer et gérer une dynamique collective
- Savoir négocier avec les acteurs du territoire, les acteurs économiques notamment. »

Lors de cette même journée, quelques recommandations ont été faites : « pour une pratique réellement participative, il faut du temps et des compétences liées à l'implication dans les projets : il faut aussi, parce que les projets se construisent en réseau-mélanger les publics en formation pour créer un réseau et permettre aux personnes de métiers différents de se rencontrer [...] le problème c'est aussi la motivation à aller en formation . L'analyse des plans de formation montre une faible adhésion à cette problématique, alors pourquoi ne pas introduire cette approche territoire dans les formations diversification ? ».

Cependant des freins à la mobilisation des agriculteurs ont été identifiés : « C'est souvent le manque de temps qui est en cause, celui-ci étant très lié à la capacité de chacun à s'organiser. »

Différents travaux dans le domaine du dialogue territorial ont mis en évidence une démarche type sur sa mise en œuvre :

- dans un premier temps de créer une instance de concertation
- d'élaboration d'un diagnostic territorial et de le faire co-construire ou valider par le groupe d'acteurs (on parle de diagnostic partagé)
- de la mise en place en parallèle d'une démarche de communication
- de la construction d'un projet de territoire ou propositions de solutions pour la résolution de conflits

Ces données nous amènent à conclure que pour impliquer les agriculteurs, les conchyliculteurs et les pêcheurs, dans une démarche de dialogue, pour qu'ils deviennent réellement des acteurs de leurs territoires, il est nécessaire de les outiller de concepts, de grilles de lecture et d'une certaine culture territoriale pour qu'il s'investissent pleinement dans ce type de dispositif afin d'y jouer pleinement leur rôle.

_

⁴⁸ op. cit

Certaines logiques individuelles ou des stratégies propres à quelques filières repérées dans le cadre des enquêtes contribuent à positionner les producteurs dans une posture de défense. Ainsi, le travail sur les représentations individuelles, sur les logiques d'acteurs, sur la compréhension du fonctionnement territorial, la reconnaissance des enjeux territoriaux et des dynamiques en œuvre sur un territoire désormais vécu comme étant partagé et à partager, permettront un meilleur positionnement de chacun des acteurs dans les projets au sein d'une société en mutation.

1 - Quelles compétences pour être acteur du dialogue territorial?

Les compétences énoncées ci-dessous sont ancrées dans une situation sociale ou professionnelle et permettent d'aborder une situation complexe qui intègrent des savoir être, des savoirs faire et des savoirs généraux.

L'objectif d'une formation au dialogue territorial est bien, en fonction d'une problématique donnée ou d'un projet précis, d'associer les acteurs professionnels et notamment les agriculteurs au sens large (agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs...) à participer à la construction puis à la résolution collective soit du problème sous jacent (en reconstruisant le problème ensemble on peut trouver des pistes de solutions ensemble), soit d'un projet de territoire (comme par exemple les SCOTT, les PLU, Natura 2000...).

Pour faire ce travail, des compétences sont à mobiliser : des compétences propres au dialogue qui interpellent les savoirs être et les savoirs faire , une certaine qualité d'écoute et de curiosité envers les autres acteurs, un re-questionnement sur « sa » propre logique et des compétences concernant la connaissance territoriale et la capacité à co- construire un diagnostic de territoire.

« Un territoire n'existe pas de lui-même et on ne sait pas dire à quel moment une communauté devient un territoire. La proximité géographique est un préalable mais le territoire est avant tout un groupe d'acteurs défini par sa propre dynamique pour identifier des problèmes communs et chercher à les résoudre ensemble dans un espace partagé. Les conflits et les tensions sont toujours présents et peuvent être générateurs de ressources positives. La logique de territoire se situe à l'opposé d'une logique de branches ou de filière : elle est liée à la coordination de multiples acteurs appartenant à différentes branches mais partageant un projet commun sur un même espace ». (Bernard Pecqueur, enseignant chercheur en économie à l'Institut de géographie alpine 49)

Deux grandes familles de compétences ont été identifiées pour « devenir acteur du territoire » :

• connaître les logiques territoriales en œuvre et leur spécificité

La connaissance du territoire ne doit pas se réduire à un vision statique de ce qu'est le territoire dans ces composantes physiques, historiques, institutionnelles. Il s'agit d'une construction dynamique qui permet d'identifier les enjeux territoriaux. De nombreux acteurs sont présents sur un même territoire et de nombreuses interactions s'opèrent du fait de la présence de chacun d'entre eux.

Il apparaît important suite à l'analyse d' enquêtes ou d'entretiens ou d'une recensement bibliographique, de travailler sur le rôle des acteurs dans le territoire, de leur place dans le système et de mettre ces données en parallèle de leur logique.

La connaissance du territoire peut apparaître comme une étape du processus d'apprentissage collectif. Le travail de diagnostic permet aux apprenant de construire une vision globale des enjeux. Pour cela savoir utiliser les scénario prospectifs participe à la mise en place d'espace de concertation ou de dialogue territorial. ⁵⁰ Les compétences requises sont donc les suivantes :

- Connaître la diversité des acteurs et identifier le rôle et les jeux d'acteurs
- Comprendre la logique des acteurs et avoir conscience de la diversité des points de vue
- Connaître et identifier les enjeux du territoire
- Etre capable de comprendre le fonctionnement d'un territoire dans ses dimensions fonctionnelles naturelles, sociales et économiques

⁴⁹ op.cit

⁵⁰ P.Barret. Guide pratique du dialogue territorial : concertation et médiation pour l'environnement et le développement local. Collection pratiques. Fondation de France. Paris 2003.

- Comprendre l'implication de chaque acteur dans le territoire et les interactions qui s'exercent entre activités et avec le territoire
- Connaître les règles et les dispositifs qui régissent un territoire, les procédures, la législation l'organisation du système français et l'interprétation de quelques textes de lois.
- Etre capable de mettre en place des collaborations et coopérations entre acteurs
- Comprendre les différentes procédures de territoire : SCOTT, SAGE, natura 2000, PLU...

• <u>les postures clés du dialogue : l'ouverture vers les autres et l'acceptation de leurs différences</u>

Cette compétence est une compétence plus transversale qui vise à travailler sur des savoirs être nécessaires et propres au dialogue mais également de permettre aux acteurs de dépasser leur logique de type défensive (les acteurs sont bien souvent dans une logique de filière et de défense de leurs activités).

La formation visera à assimiler des principes de base dans le domaine du dialogue et à expérimenter soi-même les changements d'attitude ou de posture qui facilitent ce dialogue :

- Connaître l'art du dialogue
- Comprendre les nouveaux modes de coordination : démarche et techniques de concertation, consultation, participation, médiation...
- Prendre conscience de sa relation à l'autre et apprendre à écouter l'autre
- Comprendre les logiques d'acteurs
- savoir dépasser « l'autre est de mauvaise foi », comprendre l'autre et s'ouvrir sur d'autres langages
- Identifier les points communs et les points divergents
- Favoriser la construction d'un accord dans le respect du droit et des connaissances scientifiques
- Apprendre à communiquer, s'exprimer et exprimer son point de vue en groupe
- Etre capable de construire des compromis

2 - Quelles modalités de formations ? Quelles formations ? Pour quels publics ?

Dans le cadre de ce rapport, les besoins de formations se sont fait ressentir tant pour les agriculteurs déjà installés que pour les futurs exploitants agricoles qui s'installeront demain.

Plusieurs freins à la formation des « agriculteurs » déjà installés ont été repérés durant les entretiens : Le public « d'agriculteurs » s'inscrira en formation à partir du moment où il aura réellement perçu un bénéfice immédiat, ce qui pour l'instant ne parait pas acquis. D'autres obstacles à la mobilisation ont été évoqué : le manque de temps (pour les exploitants par exemple il est très difficile de se libérer toute une demi-journée), le manque d'intérêt (tant que les acteurs ne se sentent pas concernés, ne trouvent pas de sens à la formation, ne voit pas directement l'impact sur le quotidien, ils ne prennent pas le temps de se « former »), ou encore parce que ces acteurs se sentent assez bien représentés et par conséquent « se reposent » sur leurs représentants « officiels ».

Partant du postulat que les agriculteurs, une fois installés ont « du mal » à venir en formation, il apparaît important de les sensibiliser et les former, dès leur formation à l'installation (en formation initiale ou continue diplômante) aux nouvelles approches que sont le dialogue territorial.

La formation des agriculteurs

En formation initiale:

L'ensemble des acteurs considèrent qu'il est important de sensibiliser les élèves à la question du dialogue territorial.

Généralement cette formation dans la formation initiale est ressentie comme étant « insuffisante⁵¹ ». Les acteurs enquêtés estiment qu'il conviendrait de la renforcer. Les référentiels présentent quelques ouvertures possibles pour aborder une approche au dialogue territorial dans les filières de la production, par exemple au travers le diagnostic environnemental de l'exploitation agricole.

On note également des espaces de liberté pour travailler ce nouveau concept dans le cadre du T.D.R.P. (territoire, développement, réseau et produits) du bac technologique S.T.A.V., le module de type D.33 en B.T.S.A A.C.S.E ou encore le module E.A.T.C en classe de seconde.

Etudier une problématique réelle se posant sur un territoire proche du lycée avec ses élèves permettrait d'étudier la complexité de ce territoire dans toutes (ou partie) de ses dimensions (réglementaire, culturelle, sociale, économique, naturelle...), et participerait au décloisonnement des enseignements. Des jeux de rôles qui mettent en scènes différentes catégories d'acteurs, dans lesquels les élèves seraient les acteurs, permettraient d'identifier les logiques de chacun, de les requestionner et de les mettre en perspective autour d'un projet de territoire.

En formation continue diplômante :

Dans le cadre de ce travail d'ingénierie, les experts sont apparus assez favorables et unanimes pour intégrer le dialogue territorial dans le cadre de la formation pour adulte de type B.P.A-B.P.R.E.A. Ils soulignent l'importance de relier cet enseignement au projet d'installation du stagiaire afin de donner du sens à cette approche.

Leur projet présenté dans l'U.C. 9 les font travailler sur les dimensions technico-économiques de leur installation ; il semblerait pertinent de profiter de cette opportunité pour aborder également la dimension territoriale.

Ce type de stratégie pédagogique a déjà été testé dans le cadre du B.P.R.E.A. en aquaculture au Cempama (Beg-Meil) au travers de l'U.C.2 et 7 (unité capitalisable qui correspond à l'étude de

34

l'exploitation dans son environnement). Le réinvestissement de cet enseignement ensuite dans leur propre projet d'installation dans le cadre de l'U.C.9 leur permet d'aborder de réfléchir leur rôle et leur place au sein d'un territoire en tant que futur professionnel.

Ainsi, l'U.C. 7, peut devenir « l'étude de cas expérimentale » pour aborder la notion de dialogue territorial : outiller les apprenants des clés pour devenir acteur du territoire, comprendre le rôle que les stagiaires peuvent y jouer, notamment par le biais du dialogue. La réintégration de cette approche dans leur propre projet d'installation donne du sens et du concret à cet enseignement.

Par ailleurs, les U.C.A.R.E.⁵², organisés généralement sur 60 heures offrent des marges de liberté à l'initiative des équipes pour aborder le « dialogue territorial ».

En formation continue pour des « producteurs déjà installés » :

Nous avons soulevé précédemment le problème de la mobilisation des agriculteurs pour la formation. Ainsi entend on souvent que « ce sont les plus motivés qui viennent en formation ». Si l'on se réfère aux entretiens, ces derniers voient peu d'intérêt à être formés sur ce sujet et mettent en avant leurs contraintes de disponibilité. Ils jugent l'offre de formation actuelle pertinente et suffisante et se réfèrent principalement au catalogue de formation des chambres d'agriculture. Ce point de vue est également relayé par certains agents des chambres et par quelques experts. A la lumière de ce constat, il semble que le montage d'une formation courte traditionnelle sur ce sujet, en cherchant par exemple des financements VIVEA complétés par des financements F.E.A.D.E.R, ne paraît pas opportun. Il y a un risque important d'avoir très peu d'inscrits. D'une manière générale, le principe d'une formation plutôt centrée sur un face à face pédagogique ave un apport de contenus théoriques ne paraît pas être une bonne formule.

Par conséquent, il est difficile de proposer un parcours de formation classique pour les « agriculteurs » organisés autour de regroupement sur le dialogue territorial.

Des expériences ont cependant été menées dans l'Ouest autour d'actions de « formationdéveloppement» et elles mettent en avant la pertinence de cette modalité de formation pour la catégorie d'acteurs que sont les « producteurs ». Il ne s'agit nullement d'une formation classique : l'objectif de cette démarche est d'impliquer un groupe d'acteurs autour du traitement d'une préoccupation commune, qui concernera ici le dialogue territorial. Cette préoccupation rassemble les acteurs, avec l'appui du formateur ils définissent leur programme d'action, le rythme des rencontres, et identifient leurs besoins de formation...

L'objectif de cette démarche doit être d'adapter une modalité de formation aux besoins réels de terrain pour construire et résoudre un problème ou bien élaborer un projet collectif. La réflexion collective multi-acteurs présente à priori plus d'avantage que l'action individuelle. Elle confronte les représentations individuelles et tend à enrichir la vision initiale des protagonistes

Cette démarche doit être bien évidemment accompagnée par un animateur.

Ces dispositifs sont depuis 2006 co-financés par l'Union Européenne (volet formation du P.D.R.N, fond F.E.O.G.A). On trouve dans les entretiens et dans la littérature un relatif consensus sur l'intérêt à monter ces démarches de formation-développement. Une action de formation-développement sur le dialogue entre agriculteurs et conchyliculteurs sur les territoires littoraux a été monté par l'association CAP 2000 depuis 2001. Le projet DIALOG associant l'A.F.I.P, T.R.A.M.E etc. centré sur le dialogue territorial des agriculteurs est en phase de lancement et parait prometteur. Ces opérateurs soulignent néanmoins le caractère expérimental du montage et de la conduite de ces dispositifs et leur limite.

Ainsi, pour illustrer une démarche de formation-développement, prenons l'exemple de C.A.P. 2000 précité ci-dessus, une association qui vise à favoriser le dialogue interprofessionnel.

-

 $^{^{52}}$ Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi.

En 2006, l'animateur a mis en œuvre une formation développement et a organisé plusieurs types de séances avec plusieurs groupes de personnes.

- Ainsi certaines séances ont été mises en place avec un groupe déjà constitué: le travail consistait à former les acteurs sur quelques points précis (ici en l'occurrence il s'agissait de définir une stratégie d'action visant à la préservation de la qualité de l'eau) et ensuite de mettre en place des actions de développement en intégrant les éléments de formation vue précédemment;
- Un autre type de séance a été organisé autour de la rédaction d'une charte de bonne pratique agricole : les agriculteurs s'engagent en signant cette charte à avoir des pratiques plus douces vis à vis de l'environnement, avec pour objectif la reconquête de la qualité des eaux.
- Un troisième type de séance visait à regrouper des agriculteurs et conchyliculteurs d'un même secteur. Lors de ces regroupements, des actions de formation ont été mises en place, autour de la compréhension des enjeux propres à chaque profession (avec réglementation concernant la qualité de l'eau pour la conchyliculture, réglementation concernant les épandages); en parallèle un diagnostic participatif pour identifier les parcelles agricoles à risques, les parcelles d'épandages... a été engagé collectivement.
- Un 4^{ème} type de séance a été mis en place : des séances ont été organisées sous forme de visites individuelles pour recenser des besoins, des avis non exprimés, un diagnostic précis de la situation individuelle de chacun.

Ainsi, le constat qui peut être fait dans cette action de « formation-développement » , c'est que les actions de formations ont été définies avec les participants au coup par coup en fonction de leur besoins, de leurs attentes pour répondre à une préoccupation qui les a mobilisé ensemble.

Les objectifs sous jacents à cette formation-développement sont les suivants : l'analyse d'une situation ou de problèmes en les appréhendant dans différentes dimensions (spatiale, temporelle...), l'identification des causes, le repérage des relations de ces problèmes avec d'autres, d'imaginer des actions susceptibles de les résoudre et élaborer et mettre en oeuvre un projet dans ce sens⁵³.

Les actions de développement qui ont été réalisées (développées,) ont permis soit une application et une implication directes des connaissances sur le territoire, soit de susciter des questions ou de formaliser des besoins de formations.

Dans ce type de démarche, les acteurs sont aussi les « analyseurs » de leur territoire ; ils mènent ensemble une expertise sur le territoire, construisent ou reconstruisent le problème en s'impliquant. Ainsi, les compétences pré-citées auparavant se construisent à partir du moment où ils reconstruisent le problème, qu'ils travaillent sur des enjeux territoriaux, qu'ils apprennent à dialoguer ensemble, ils co-construisent un diagnostic et inventent des solutions nouvelles....

Le rôle de l'animateur est également central dans ce type de projet...il se doit d'être un « bon » animateur, un « bon » formateur . Même s'il n'intervient pas directement dans l'action de formation, il doit pouvoir identifier les besoins des acteurs en matière de formation pour faire avancer la démarche et susciter ces besoins, doit savoir repérer les obstacles ou les points de blocage éventuels chez les participants. Il doit être également un bon accompagnateur, en sachant faire évoluer la démarche sans bloquer les participants tout au long de l'action.

Ainsi dans le cadre d'une formation au dialogue territorial, il apparaît pertinent de multiplier ce type d'actions sur lesquelles les producteurs se mobilisent.

-

⁵³ La formation –action une modalité pédagogique à développer. www.3ct.com

Conseils rapides pour un bon déroulement d'une formation développement

- Il est nécessaire en préalable d'identifier les préoccupations qui concernent un groupe d'acteurs (comme par exemple des pêcheurs, des agriculteurs et des conchyliculteurs). Le travail est réalisé par un animateur/formateur qui rencontre (par ex) individuellement les personnes en essayant de favoriser l'expression des difficultés que rencontrent les interviewés.
- Ensuite inviter les acteurs à se rencontrer pour qu'ils puissent échanger autour de leurs préoccupations dans la perspective de créer, si besoin est, un groupe de travail (il s'agit d'une démarche basée sur le volontariat).
- Identifier avec les agriculteurs la préoccupation qu'ils souhaitent investir (ex : conflit lattent avec une association de protection de la nature qui bloque tout les projet agricole sur le littoral) et en explorer toute les dimensions. Pour J.P.Darré il s'agit ici d'élargir « la surface du problème ».
- Il sera nécessaire également d'identifier avec eux ce dont ils ont besoin comme information ou apports pour qu'ils puissent comprendre la nature du problème traité, pour résoudre ce problème (ex : connaître la loi littoral).
- Accompagner le groupe dans la co-construction des pistes de solutions possibles, coconstruire si besoin est en amont avec eux leur diagnostic territorial (cette demande a été
 exprimée par les professionnels de la mer lors des assises régionales de la pêche en juillet
 2006 et des pêcheurs s'impliquent déjà dans l'observation du plancton dans certains secteurs;
 ils jouent ainsi le rôle de sentinelle et participent à la construction d'un diagnostic qui permet
 d'analyser une situation)
- Etre soucieux de faire reconnaître la place de chaque métier sur un territoire et comprendre la logique de l'autre afin de sortir de sa filière et décloisonner les métiers (soucis éthique de l'animateur).

Ainsi, en fonction des besoins qui seront repérés au coup par coup, par le groupe, en lien avec l'animateur, le contenu des séances et leur enchaînement sera co-construit par le groupe.

On peut comparer ce type d'action à une **formation sur mesure**. La pédagogie s'appuie sur les expériences des participants, sur leur implication. Par ailleurs, le mélange des publics facilite le décloisonnement professionnel, favorise l'expression et le dialogue entre les acteurs locaux. Cette démarche cherche ainsi promouvoir des approches collectives et territoriales.

L'animateur se doit ainsi d'être le garant du bon déroulement de l'action. Il doit veiller à ce que des contenus nécessaires aux acteurs pour agir, soient identifiés et perçus par les acteurs.

Par ailleurs, le choix des intervenants lors des moments de formation est très important. Leur intervention doit être préparée avec le groupe avant (le groupe prépare à l'avance une série de questions à l'intervenant et celui ci vient y répondre) : ex : un expert en droit du littoral vient exposer les principes juridiques de la loi littoral car les conchyliculteurs aimeraient comprendre pourquoi leur projet d'installation est systématiquement contesté, par les riverains, au nom de cette loi. Le groupe a préparé une série de questions très précises qu'il a envoyé en amont à l'expert qui vient y répondre précisément (et non tenir un discours très général). Il est nécessaire que ces derniers connaissent le milieu professionnel des acteurs, parlent le même langage ou sachent s'adapter à un autre langage, et puissent aussi s'adapter au public.

La formation des accompagnateurs du dialogue territorial : les animateurs, les formateurs, les enseignants

Dans la catégorie des animateurs, nous dissocions les animateurs du dialogue territorial à d'autres personnes qui ont des fonctions un peu différentes que nous qualifierons d'animateurs formateurs.

La formation des animateurs d'une procédure de concertation :

Nous ne nous attacherons pas à développer la formation des animateurs du dialogue territorial, une fonction qui vise à mettre en scène et animer des situations de concertation, de médiation , à veiller à leur bon déroulement tout en visant un objectif final de résolution de problème. Il existe déjà un certain nombre d'ouvrages sur le sujet (dont nous nous inspirons pour cette étude) et quelques organismes ou structures se sont depuis quelques années engagés dans des recherches à ce sujet avec l'identification des compétences propres à l'animateur territorial et depuis mettent en place des formations. On peut citer les exemples suivants :

- Le centre Etcharry- Formation Développement dans le pays Basque qui propose une formation « concertation et négociation : pour un meilleur dialogue auprès des conseillers de développement local, des animateurs territoriaux, des opérateurs de sites Natura 2000 ;
- Par l'intermédiaire du réseau Comédie, l'association GEYSER⁵⁴ propose pour les personnels territoriaux, les techniciens agricoles, les gestionnaires d'espaces naturels une formation à la pratique du dialogue territorial.
- Le GERDAL⁵⁵ propose également des modules de formations professionnelles de quelques jours à un mois à la demande et en partenariat avec des organismes professionnels, collectivités locales et associations.
- Une licence professionnelle a également été ouverte « valorisation, animation et médiation des territoires ruraux » à l'université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, formation qui vise à la connaissance des territoires ruraux de leur dynamique sociale et environnementales, les techniques de conduites de projet, les techniques de médiation, de communication, d'animation et de valorisation.

La formation des enseignants et des formateurs :

Si les experts et les animateurs sont unanimes pour estimer qu'« il faut former les élèves et les futurs professionnels » au dialogue territorial, on peut estimer que de manière sous jacente, la question de la formation des enseignants et des formateurs se posent.

Le présent chapitre a montré que l'animation/ la participation à une action de dialogue mobilise des compétences spécifiques, ainsi qu'un certain nombre de connaissances et de capacités ...Une question en amont se pose : les enseignants sont-il outillés aujourd'hui pour aborder la complexité d'un territoire, pour travailler sur la co-construction de diagnostic, pour aborder la gestion non plus de manière sectorisée mais beaucoup plus globale, pour traiter la problématique de la concertation ? Quelques obstacles ont déjà été repérés chez certains enseignants. Certains on une approche conditionnée par leur entrée disciplinaire et focalisent leur travail de diagnostique que sur une entrée précise.

Par exemple lorsque l'on travaille sur un diagnostic pour réaliser un plan de gestion des milieux naturels, certains enseignants s'attacheront à faire travailler les élèves sur des inventaires faune –flore très exhaustifs, puis sur la description du milieu physique et du milieu humain...puis l'élève à partir de

55

⁵⁴

ces données, devra réaliser des propositions de plan de gestion. Il est fort probable que la juxtaposition de données exhaustives noiera l'élève dans une activité de traitement de l'information. Le travail final présentera au final un état des lieux descriptif (ce qui est déjà bien en soi), souvent sans jugement et encore moins sans préconisation.

Cet exemple pose plusieurs problèmes :

Celui de la gestion pédagogique de la classe. L'approche pédagogique est ici différente du cours magistral et nécessite que l'enseignant mobilise d'autres techniques pour animer son cours et conduire à bien sa situation pédagogique.

Celui de la mise en œuvre de l'interdisciplinarité : souvent les enseignants sont démunis pour piloter ce type d'exercice.

Celui de la maîtrise des outils de la concertation et de la connaissance des territoires

Pour un des experts, « il faut décloisonner et faire des liens.. il faut encourager les équipes, à plus d'autonomie de prise de responsabilité, à mettre leurs élèves en situation sur des partenariats et à être en capacité d'y répondre. La dynamique EATC, pourrait être poursuivie, actualisée pour le bac techno[...] j'aimerai bien qu'on lance un cycle sur la gestion intégrée à des échelles différentes, très pluridisciplinaire.]...] les enseignants ont besoin de méthodes. Ils peuvent l'acquérir par l'étude de cas concrets. Ilm faut leur permettre d'acquérir des outils, c'est ce qui leur manque. »

Les compétences définies préalablement mettent en avant la nécessité de « maîtriser les problèmes territoriaux ». Il faut donc accompagner et outiller les enseignants pour qu'ils puissent maîtriser et conduire la construction des problèmes territoriaux avec leurs élèves non plus de manière cloisonnée mais bien en regard d'une situation donnée et de manière transversale.

Former au dialogue territorial, c'est savoir construire des outils pertinents pour lire ce qu'il se passe sur un territoire.

Aujourd'hui, certaines des actions de formation continue des enseignants et formateurs vont dans ce sens et visent à accompagner les enseignants dans cette démarche.

3 - Quelques éléments de réflexion issus d'un travail de réflexion autour d'une Licence professionnelle

En parallèle de ce travail d'ingénierie de formation, une réflexion est conduite avec l'appui d'AGROCAMPUS Rennes, autour d'une licence professionnelle sur la gestion des zones côtières.

Deux points cruciaux apparaissent :

- Les territoires littoraux sont des territoires à forts enjeux, à forte pression humaine aux enjeux partagés, parfois contradictoire. Ils forment un espace d'interface entre le monde de la mer et la terre.. Cet espace physique est en redéfinition permanente et traduit la rencontre des eaux, des cultures et des activités économiques différentes.
- La question du lien entre acteurs se pose régulièrement et nous a amené à réfléchir à l'opportunité d'une Licence Professionnelle. L'objectif est de former de futurs agents capable de mettre en œuvre et d'animer des espaces nouveaux de collaboration et d'échanges entre acteurs pour une gestion plus partagée du littoral.

Un exemple : de plus en plus les aménageurs se rendent compte sur le terrain de tensions toujours plus vives existants autour de nouveaux projets d'aménagement du littoral. Deux logiques contradictoires sont souvent en œuvre : une logique de mise sous cloche du littoral,

protectionniste, portée par certaines associations ou groupement de résidents (notamment) et qui cherchent à geler fréquemment l'évolution de cet espace (à tort ou à raison)- une logique de développement économique, porté par des professionnels et des investisseurs qui souhaitent souvent créer de nouvelles infrastructures et anthropiser un milieu qui, selon certains experts, l'est déjà beaucoup. Il convient de prendre en compte cette réalité et par le jeu de la concertation/ médiation, trouver avec ces acteurs, les solutions possibles pour faire évoluer (ou non) cet espace. Cette fonction nouvelle à assumer est pour certains constitutive de l'émergence d'un nouveau métier qui mobilise des compétences spécifiques qui s'acquièrent par le biais de la formation.

Les liens entre acteurs sont donc bien à créer, c'est là un des enjeux du dialogue territorial sur les espaces littoraux.

En cela le travail d'enquête que nous avons fait en préparation de la licence Pro « comment aider à la prise en compte des secteurs productifs primaires dans les politiques des territoires littoraux » concerne bien aussi la question du dialogue territorial, car il amène à se poser la question du comment favoriser le lien entre les acteurs pour élaborer ou participer à des projets partagés.

Travailler sur les 2 questions suivantes nous a paru fondamental :

-quitter une logique de concurrence pour une logique de solidarité, ce qui amène à travailler sur l'intérêt de la diversité d'acteurs, de filières, d'activités économiques, de diversité en général

- quitter une logique de représentation actuelle au sein d'instances ou groupes de réflexion, pour passer du rapport de force à une collaboration construite sur un partage de diagnostic

Pour cela un certain nombre de compétences- clefs nous semblent à faire partager par (sinon tous) le maximum d'acteurs, afin d'éviter une certaine « spécialisation » du rôle de représentant.

- savoir élaborer conjointement un diagnostic de territoire afin de le partager
- analyser les enjeux à différentes échelles de son activité et les faire partager
- s'approprier les différents enjeux des autres acteurs et les partager avec ses pairs